° ANNÉE — T. XLIII

N° 980 — 22 décembre 1946



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8°
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 12 francs
Abonnements { Un an : 260 francs
Six mois : 140 francs

DISCOURS DE S. S. PIE XII
ux membres du Congrès des agriculteurs italiens
(15. 11. 46) (1)

A la satisfaction particulière que Nous éprou-ns chaque fois qu'il Nous est donné d'accueillir représentants des diverses professions, dont activités variées constituent dans leur en-nble la vie économique et sociale d'un peuple, joute en ce moment le plaisir pour Nous de uer en vous, chers fils, les délégués d'une vaste nfédération nationale, comprenant un grand mbre d'agriculteurs, lesquels cultivent eux-mes, avec leurs familles, les terres qui sont r bien propre ou qui, en vertu d'un contrat, r ont été confiées par les propriétaires. Ce sont douces terres, *dulcia arva,* si chères au tendre rgile (*Egl.* I, 3), les terres d'Italie, dont Pline altait la vitale et perpétuelle salubrité, les mps fertiles, les collines ensoleillées, les bois breux, la fertilité des vignes et des oliviers, gras troupeaux. *O fortunatos nimium, sua si na norint, agricolas !* (VIRG., *Géorg.* II, 458-459.) Oh ! véritablement heureux les cultivateurs, criait le grand poète des champs, s'ils con-ssent les biens dont ils sont comblés! » Aussi, us ne voudrions pas laisser passer cette occa-n sans vous adresser une parole d'encoura-nent et d'exhortation, d'autant plus que Nous ons combien la guérison morale de tout le iple dépend d'une classe d'agriculteurs socia-ent intègre et religieusement inébranlable.

I. — *Conseils aux agriculteurs*

Plus que les autres, vous vivez en contact per-nent avec la nature ; contact matériel, du fait votre vie se déroule dans des lieux encore gnés des excès d'une civilisation artificielle et elle est tout entière occupée à faire surgir des fondeurs du sol, sous le soleil du divin Père, les richesses abondantes que sa main y a ca-chées ; contact aussi hautement social, parce que vos familles ne sont pas seulement une commu-nauté de consommation de biens, mais encore et surtout une communauté de production.

C'est dans cet enracinement profond, général, complet et, partant, si conforme à la nature, de votre vie dans la famille, que consiste la force économique, ainsi que, aussi, dans les temps cri-tiques, la capacité de résistance dont vous êtes doués, comme d'ailleurs votre importance cons-tatée dans le bon développement du droit et de l'ordre public et privé du peuple entier ; et enfin l'indispensable fonction que vous êtes appelés à exercer et qui doit être comme la source et la protection d'une vie pure, morale et religieuse, et faire de vous une sorte de vivier d'hommes sains d'âme et de corps, pour toutes les professions, pour l'Eglise et pour l'Etat.

Vie chrétienne

Il faut donc veiller avec d'autant plus de soin pour que les *éléments essentiels de ce qu'on pour-rait appeler la véritable civilisation rurale soient conservés à la nation :* esprit de travail, simpli-cité et loyauté ; respect de l'autorité, avant tout, des parents ; amour de la patrie et fidélité aux traditions qui, au cours des siècles, se sont avé-rées fécondes en bien ; promptitude à l'assistance réciproque, non seulement dans le cercle de la propre famille, mais encore de famille en famille, de maison en maison ; enfin, cette valeur, sans laquelle toutes les valeurs énumérées n'auraient aucune consistance, perdraient tout leur prix, et se résoudraient à une avidité effrénée de gain : le véritable esprit religieux. La crainte de Dieu, la confiance en Dieu, une foi vive qui trouve son expression quotidienne dans la prière en commun de la famille doivent régir et guider la vie des travailleurs des champs ; l'église doit rester le cœur du village, le lieu sacré qui, suivant les saintes traditions des pères, de dimanche en dimanche, y réunit les habitants, pour élever

(1) Le 15 novembre 1946, S. S. Pie XII a reçu en ence les membres du Congrès national de la Confé-tion italienne des agriculteurs exploitants. Il a répondu ur hommage filial par un discours radiodiffusé, dont s donnons ci-dessus la traduction par J. THOMAS-OSTE, d'après le texte italien (*Osservatore Romano,* 11. 46).

leurs âmes au-dessus des choses matérielles dans la louange et le service de Dieu, pour demander la force de penser et de vivre chrétiennement tous les jours de la semaine qui vient.

Le fait que l'exploitation agricole a un caractère éminemment familial, la rend très importante pour la prospérité sociale et économique de tout le peuple, et confère à l'agriculteur un titre spécial à retirer de son travail sa propre subsistance convenable. Assurément, quiconque ne verrait que le profit le plus élevé et le plus rapide pour l'économie nationale, l'approvisionnement le meilleur marché possible pour la nation en produits de la terre, pourrait être tenté, sous ce point de vue, de négliger plus ou moins l'exploitation agricole ; le siècle dernier et le temps présent nous en offrent maints exemples peu encourageants.

Éviter les gains illicites.

A vous donc il appartient de prouver que l'agriculture, précisément à cause de son caractère familial, n'exclut pas les réels avantages des autres formes d'exploitation et en évite les inconvénients. Montrez-vous donc des travailleurs soigneux, appliqués, actifs de la glèbe natale, laquelle doit toujours être exploitée comme il convient, mais non épuisée. Montrez-vous des hommes réfléchis, parcimonieux, ouverts au progrès, qui emploient courageusement leur propre capital et celui d'autrui pour tout ce qui favorise le travail, sans porter préjudice à l'avenir de la famille. Montrez-vous d'honnêtes vendeurs, non de cupides calculateurs au préjudice du peuple et bons acheteurs au marché intérieur du pays.

Nous savons bien à quel point pareil idéal fait souvent défaut. Quelles que puissent être la droiture des intentions et la dignité de la conduite, orgueil de nombreux producteurs agricoles, il n'en est pas moins vrai qu'il faut aujourd'hui une grande fermeté de principes et d'énergie de volonté pour résister à la diabolique tentation de gain facile qui fait qu'on spécule honteusement sur les nécessités du prochain, au lieu de gagner sa vie à la sueur de son front.

Nécessité d'une instruction professionnelle.

Souvent, ce défaut provient aussi de la faute des parents qui font travailler leurs enfants trop tôt et négligent leur formation spirituelle et leur éducation, ou encore du manque d'instruction scolaire et surtout professionnelle. Il n'est pas, en effet, d'erreur plus préjudiciable que de croire que le cultivateur des champs n'a pas besoin d'une culture sérieuse et spéciale pour accomplir, au cours de l'année, les travaux infiniment variés de chaque saison.

Le péché a bien rendu pénible le travail de la terre, mais ce n'est pas lui-même qui l'a introduit dans le monde. Avant le péché, Dieu avait donné à l'homme la terre, afin qu'il la cultivât, comme l'occupation la plus belle et la plus honorable dans l'ordre naturel. Continuant l'œuvre du péché de nos premiers parents, les péchés actuels de l'humanité entière ont toujours fait peser la malédiction sur la terre. Frappé successivement par tous les fléaux : déluge, cataclysmes terrestres, miasmes pestilentiels, guerres dévastatrices, le sol, en certaines contrées, désert, st rile, malsain, et maintenant recélant des engi meurtriers qui épient perfidement leurs victime s'est refusé à donner spontanément à l'homn ses trésors; la terre est la grande blessée, grande malade. Penché sur elle, non comme l'e clave sur la glèbe, mais comme le praticien s le lit du patient, le cultivateur lui prodigue s soins, avec amour. Mais l'amour, si nécessai qu'il soit, ne suffit pas. Pour connaître la natu et, pour ainsi dire, le tempérament de sa pa celle de terre, parfois si différente de celle de s voisin immédiat, pour découvrir les germes q la gâtent, les rongeurs qui viendront la creuse les vers dévorer son fruit et l'ivraie infester l blés mûrs, pour trouver les éléments qui l manquent, pour choisir les cultures successives q l'enrichiront dans son repos lui-même, pour to cela et pour bien d'autres choses, il faut d connaissances vastes et variées.

En outre, le terrain a besoin, en de nombreu régions — sans parler de la réparation des do mages de guerre — d'aménagements préliminair délicats et attentifs, avant que l'on puisse ré liser la réforme des conditions de la propriété des rapports contractuels. Sans cela, ainsi q l'expérience et l'histoire l'enseignent, parei réforme improvisée se réduirait à n'être qu'u pure démagogie qui, par conséquent, loin d'ê profitable, serait inutile et funeste, particulièreme aujourd'hui, où l'humanité doit encore tremb pour son pain quotidien. Déjà, à plusieurs repris dans l'histoire, les clameurs insensées de mene ont rendu les populations des campagnes escla d'une domination qu'elles réprouvent intimeme et en ont fait un objet inconscient d'exploitation (

II. — Véritable motif de l'opposition entre la ville et la campagne.

Une telle injustice apparaît d'autant p grande que la vie du paysan a son fondement da la famille et est, partant, proche de la natu Elle trouve son expression franche dans l'oppo tion entre la ville et la campagne, qui est, héla particulièrement caractéristique à notre époq Quel en est le vrai motif ?

Les villes modernes, avec leur constant dével pement, leur agglomération d'habitants, sont produit typique de la domination des intérêts grand capitalisme sur la vie économique, et n seulement sur la vie économique, mais encore s l'homme lui-même. En effet, ainsi que l'a effica ment montré notre glorieux prédécesseur Pie dans son Encyclique *Quadragesimo anno,* il arr trop souvent que ce ne sont plus les beso humains qui règlent suivant leur importance na relle et objective la vie économique et l'emploi capital, mais au contraire le capital et ses vis de gain qui déterminent quels besoins il faut sat faire et dans quelle mesure ils doivent l'être. *n'est donc pas le travail humain destiné au b commun qui attire le capital à soi et le met à s service, mais à l'opposé, le capital qui met branle le travail ici ou là et déplace l'hom comme une balle à jouer.*

---

(1) Ce passage du discours pontifical au sujet de réforme agraire a suscité dans la presse socialiste et c muniste italienne des commentaires manquant d'objecti et d'impartialité. (Cf. *La Civiltà cattolica,* quaderno 23 p. 384.)

Si déjà l'habitant de la ville souffre de cet état antinaturel, combien plus pareille situation est contraire à l'intime essence de la vie de l'agriculteur. Car, malgré toutes les difficultés, le travailleur des champs représente encore l'ordre naturel voulu de Dieu, à savoir que l'homme doit par son travail dominer les choses matérielles, et non les choses matérielles l'homme.

Voilà donc la cause profonde du conflit actuel entre la ville et la campagne : il s'agit d'une formation d'hommes littéralement différents. Et ce contraste devient d'autant plus grand que le capital, abdiquant sa noble mission de promoteur du bien de la société dans chacune des familles qui la composent, pénètre dans le monde même des cultivateurs et lui inflige les mêmes maux. Il fait scintiller l'or et une vie de plaisir devant les yeux éblouis du travailleur des champs pour l'inciter à abandonner la terre et à perdre dans la ville, qui ne lui réserve le plus souvent que des désillusions, les économies laborieusement amassées, et bien souvent la santé elle-même, les forces, la joie, l'honneur, l'âme elle-même. Cette terre ainsi abandonnée, le capital s'empresse de la faire sienne ; alors elle n'est plus un objet d'amour, mais de froide exploitation. La terre, nourrice généreuse des villes non moins que des campagnes, ne produit plus que pour la spéculation ; et tandis que le peuple souffre la faim et que le cultivateur, accablé de dettes, va lentement vers la ruine, l'économie du pays s'épuise pour acquérir au prix élevé les approvisionnements qu'elle est forcée de faire venir de l'étranger.

Cette perversion de la propriété agricole privée est grandement préjudiciable. De même qu'il n'y a plus ni amour ni intérêt pour le champ que tant de générations avaient affectueusement cultivé, de même on est sans cœur pour les familles qui y travaillent et y demeurent. Cependant cela ne dépend pas de l'institution de la propriété privée comme telle. Même là où l'Etat accapare entièrement le capital et les moyens de production, les intérêts de l'industrie et du commerce extérieur, propres aux villes, ont le dessus. Le véritable agriculteur souffre alors encore plus. De toute façon, est méconnue la vérité fondamentale constamment soutenue par la doctrine sociale de l'Eglise, à savoir que l'économie d'un peuple est un tout organique, dans lequel toutes les possibilités productives du territoire national doivent être développées dans une saine proportion réciproque. Jamais l'opposition entre la ville et la campagne ne serait devenue aussi grande si cette vérité fondamentale avait été respectée.

Pour vous, cultivateurs, vous ne voulez certainement pas un pareil conflit ; vous voulez que chaque département de l'économie nationale ait son dû ; mais vous voulez aussi conserver le vôtre. C'est pourquoi, une politique économique raisonnable et une saine organisation juridique doivent vous prêter leur soutien. Mais l'aide principale doit venir de vous-mêmes, de votre union coopérative, même et surtout en ce qui concerne les problèmes du crédit. Peut-être qu'alors du secteur de l'agriculture surgira l'assainissement de toute l'économie.

III. — La communauté du travail.

Un mot, enfin, relatif à votre travail. Vous, cultivateurs, vous constituez avec vos familles une *communauté de travail*. Vous êtes aussi, vous et les vôtres, compagnons et associés d'une communauté de travail. Vous voulez finalement former avec tous les groupes professionnels du peuple une grande communauté de travail. Ceci est conforme à l'ordre naturel établi par Dieu ; c'est la vraie conception catholique du travail. Il unit les hommes dans un service commun pour les besoins du peuple dans un même effort pour leur perfectionnement personnel, à la gloire de leur Créateur et Rédempteur.

De toute façon, persévérez à considérer votre travail suivant sa valeur profonde, comme votre contribution personnelle et celle de vos familles à l'économie publique. Grâce à lui, s'établit votre droit légitime à un revenu suffisant pour assurer le maintien de votre dignité d'hommes et aussi pour satisfaire vos besoins culturels ; mais il importe également que vous reconnaissiez la nécessité de votre union avec tous les autres groupes professionnels qui travaillent pour les divers besoins du peuple ; il importe en outre que vous apportiez ainsi votre adhésion au principe de la paix sociale.

Nous appelons de tout cœur les plus précieuses faveurs célestes sur vous, chers fils, et sur vos familles, à l'exemple de l'Eglise qui vous a toujours spécialement bénis et a introduit de bien des manières votre année de labeur dans son année liturgique ; Nous les appelons sur le travail de vos mains, desquelles le saint autel de Dieu reçoit le pain et le vin. Que le Seigneur vous donne à vous, pour emprunter les paroles des Saints Livres, « la rosée du ciel et la graisse de la terre, ainsi que l'abondance du froment et du vin » (*Gen.*, XXVII, 28). Puisse vos terres, comme jadis les fertiles champs étrusques que Tite-Live admirait entre Fiesole et Arezzo, être riches en blé et en bétail, et abonder en tous les produits : *frumenti ac pecoris; et omnium copia rerum opulenti,* (*Liv. ab Urbe condita*, l. XXII, ch. III). En vous exprimant ces sentiments et ces vœux, Nous vous accordons, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

— *Le Fils de l'Homme. Une vie de Jésus*, par MAURICE CHAVARDES. — Vol. 12 × 19 cm., 244 pages, 90 francs. Pierre Clairac, éditeur, Aurillac.

La page d'avertissement donne la tonalité et la physionomie de ce livre, qui a des allures de satire contre l'apathie des prêtres, contre les pasteurs de l'Eglise, l'Eglise enrubannée ou empistolée, etc. Inutile de relever l'interprétation inexacte et toute personnelle de certains textes et faits évangéliques, les inexactitudes nombreuses (ainsi l'apparition à saint Thomas placée au lendemain de la Résurrection ; Jacques et Philippe, au lieu de Pierre, frappant à Gethsémani le serviteur du grand-prêtre, etc.) ; les hypothèses toutes gratuites ; quelques idées très confuses comme celle d'un combat ou opposition en Jésus entre la divinité et l'humanité. Rien sur les problèmes posés par l'exégèse des textes ; un bref commentaire qui reflète les sentiments, la mentalité et les intentions propres à l'auteur... On voit plus le danger que l'utilité de ce livre.

— *Le livret-feuillet de la Messe. 1. Livret. Ordinaire de la Messe*, par l'abbé GALINAT. Brochure 12 × 16, 98 pages. Cypressat, 327, avenue Thiers, Bordeaux-Bastide.

Ce livret-feuillet très bien présenté, contient la traduction des prières de la Messe, des Collectes et Préface usuelles. Il permet à tous les paroissiens d'avoir la même traduction française. Son complément est le feuillet du propre de la Messe de chaque dimanche conçu sur le même plan et dans un but identique. Mgr l'archevêque de Bordeaux a recommandé ces deux plaquettes qui aideront beaucoup à rendre les Messes du dimanche plus vivantes et plus liturgiques pour les fidèles. Le livret coûte 20 francs, avec réduction si on le prend par quantités.

Réception de M. le comte Robert d'Harcourt

M. le comte Robert d'Harcourt, élu le 14 *février* 1946 *à l'Académie française, en remplacement du maréchal Franchet d'Esperey (mort le* 8 *juillet* 1942), *est venu y prendre séance le jeudi* 28 *novembre* 1946, *assisté du duc de Broglie et du professeur Vallery-Radot, ses parrains. Il a prononcé le discours suivant :*

I. Discours de M. le comte Robert d'Harcourt

MESSIEURS,

C'est par l'expression tout ensemble d'une réelle confusion et d'une reconnaissance profonde qu'il est de mon devoir de commencer. Reconnaissance pour le grand honneur que vous faites à un très modeste germaniste, en l'accueillant aujourd'hui dans une assemblée qui compte tant de gloires des lettres, des arts et des sciences. Confusion pour celui que vous recevez d'avoir à prendre place dans un fauteuil qu'ont illustré tant de noms éclatants. Il est des successions qui, cruellement, font sentir les distances...

Cette distance, comment ne pas la mesurer au moment d'évoquer la figure du dernier titulaire de ce fauteuil ? Parler d'un maréchal de France, qui fut l'un des principaux ouvriers de notre victoire dans la guerre précédente, est pour tout homme une lourde tâche. La difficulté s'aggrave du sentiment de l'indignité quand, à la responsabilité de l'orateur, vient s'ajouter le juste sentiment de son incompétence. Celui qui se propose d'éclairer les traits d'un des meilleurs stratèges de notre époque, ignore tout de l'art de la guerre. Par un caprice du destin, l'éloge d'un maréchal de France échoit à un simple sergent, car ce modeste grade fut le sommet de la carrière militaire de l'homme auquel est aujourd'hui confié l'honneur redoutable de parler du vainqueur des Balkans.

Il est des insuffisances qui dictent des devoirs. Trop conscient de mon incompétence technique, je mettrai, dans ma toile, plus de lumière sur les vertus du caractère que sur la science du chef de guerre, m'attachant davantage à l'homme qu' tacticien. L'humanité des grands hommes est terrain de découvertes presque aussi riche q leurs talents.

(1) Le 22 novembre 1946, au cours d'une manifestation de sympathie, les recteur et vice-recteur, les professeurs, les étudiants et les anciens élèves de l'Institut catholique de Paris ont tenu à remettre son épée d'académicien au comte Robert d'Harcourt. C'est à la rue d'Assas que M. le comte d'Harcourt a pris ses trois licences : ès lettres, d'histoire et de langues vivantes. C'est là, depuis vingt-six ans, qu'il est professeur de langue et de littérature germaniques. Le 27 novembre 1946, lors de l'ouverture des cours à l'Institut catholique de Paris, Mgr Pichard, doyen de la Faculté des lettres, exalta le mérite du comte Robert d'Harcourt, grand blessé de guerre 1914-1918, et résistant notoire sous l'occupation, notamment par des brochures clandestines destinées à soutenir et à organiser la résistance contre le nazisme. Remerciant le doyen, le nouvel académicien releva l'accueil fraternel et réconfortant qu'il avait trouvé à Paris dans l'appartement de Mgr Pichard, au temps où « il menait à Paris la vie dans l'ombre », en des moments très sombres et presque désespérés.

LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPEREY (

Les premières traces de la famille de Francl d'Esperey, nous les trouvons en Franche-Com puis dans le Forez. En 1737, un Franchet, t saïeul du maréchal, épouse Mlle Lucrèce d'E perey, fille d'un receveur des octrois de Ly et reçoit l'autorisation légale de joindre à s nom celui de sa femme. L'ascension sociale de famille se marque dans la personne de Fra çois Franchet d'Esperey, grand-père du maréch Secrétaire d'ambassade au Congrès de Vienne, est ministre d'Etat sous Louis XVIII et Charles

Le dévouement au roi est de tradition chez Franchet d'Esperey. Le père du maréchal, Lo a pour marraine la duchesse d'Augoulême, et p parrain Louis XVIII. Très jeune, il est tenté p cette carrière des armes qui attire tous les memb de la famille. Il s'engage à 17 ans au 4e chasse sur cette terre d'Afrique qui, elle aussi, a toujo exercé sur les Franchet d'Esperey une irrésisti attraction. Il y mène une vie rude et nomade soldat ballottée de garnison en garnison.

Enfance. Études. Entrée à Saint-Cyr.

En 1856, il a un fils, Louis-François, qui s maréchal de France.

« Je suis né, écrit Franchet d'Esperey, et sont les trois premières lignes de ses Mémoir tout ensemble d'une précision toute militaire d'une charmante fraîcheur, je suis né à Mos ganem où mon père commandait le 8e escad du 4e chasseurs d'Afrique dont les quatre p miers escadrons étaient en Crimée. C'était le j de la Fête-Dieu. Ma mère avait suivi pieusem la procession et j'arrivai au monde peu après rentrée. »

En dépit de fréquents changements de ré dences militaires de son père, instabilité qui pu et qui eût dû jeter le trouble dans sa form tion scolaire, l'enfant fait de solides études : a une merveilleuse mémoire qu'il conservera to sa vie et sur laquelle les années ne mordront pa il est intelligent ; il est volontaire. Sur ce visa il y a très tôt ce pli de résolution, ce fame froncement de sourcils que tant d'hommes cra dront plus tard.

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.* Louis-Félix-Ma François Franchet d'Esperey est né le 25 mai 1 à Mostaganem. Il a été élu membre de l'Académie 15 novembre 1934 par 29 voix à la place vacante la mort du maréchal Lyautey. Sa réception eut lieu 20 juin 1935 au milieu des fêtes commémoratives célébr à l'occasion du tricentenaire de l'Académie. Voir dans *D. C.*, t. XXXIV, col. 131-159, le discours de remercien du maréchal Franchet d'Esperey et la réponse de M. A Bonnard, directeur en exercice de l'Académie.

Ajoutons, pour être juste, que ces belles qua-
ités sont servies par un admirable capital de
anté. Bien pris dans sa petite taille, constam-
nent alerte et dispos, doué d'un appétit magni-
ique, toujours prêt, et qui ne se démentira dans
ucune circonstance de la vie, il est fait du meil-
eur acier. Il en a la résistance, il en a la sou-
lesse. Jusqu'au bout de sa longue course, il
gnorera ces deux ennemies de l'effort humain :
a maladie, la fatigue.

Bachelier ès lettres à 16 ans, il doit faire choix
'une carrière. Un d'Esperey n'a jamais besoin de
'interroger longtemps sur sa vocation. Il sera
oldat. Il préparera Saint-Cyr à l'école fameuse
e la rue des Postes qui a donné à la France
ant de généraux glorieux et dont il fera lui-même
éloge dans le style lapidaire qui est sa manière :
Les règlements y étaient sévères et les profes-
eurs excellents. »

Il va se charger d'illustrer lui-même la qua-
té de l'enseignement qu'il y reçoit en entrant
Saint-Cyr à 18 ans avec le numéro 6, classement
u'il gardera à sa sortie. Belle continuité des
raditions militaires : celui qui sera le maréchal
'Esperey entre sixième à Saint-Cyr en 1874 ;
on petit-fils y entre premier en 1946. La rude
ie de l'Ecole spéciale militaire ne lui laisse que
e bons souvenirs, et voici avec quelle reconnais-
ance et en même temps quelle fraîcheur
'humour cinquante ans plus tard il en fait le
ilan dans ses *Mémoires* : « Mes deux ans de
aint-Cyr passèrent fort bien. Je n'eus jamais de
unitions sérieuses : et, de tous mes grades,
compris celui de maréchal de France, ce fut
elui de sergent-major qui me fit le plus de
laisir : commander sa section dans toutes les
rises d'armes, être traité avec considération par
s officiers et les adjudants, bref, être quel-
u'un. »

Militaire-né.

lternance entre l'étude et la pratique du métier.

Il y a toujours, à l'heure des regards jetés en
rrière, plaisir à constater qu'à l'entrée dans la
e on ne s'est pas trompé de route. Choisie
epuis l'enfance, celle-ci sera droite de bout en
out. François d'Esperey est vraiment le mili-
ire-né.

Jeune sous-lieutenant, il demande l'Afrique et
st affecté au 1er tirailleurs algériens, à Blida.
ependant, la vie active ne fait pas tort chez lui
la vie de l'esprit. L'art militaire, il l'apprend
ır le terrain, mais aussi dans les livres, et les
eux enseignements se complètent en se vérifiant.

En 1881, il est reçu au concours de l'Ecole de
uerre avec le numéro 5, et ici se place un trait qui
éjà l'éclaire bien. Il vient d'être reçu à un con-
ours difficile ; un bel avenir s'ouvre devant lui
ans la haute carrière des armes. Mais des opé-
ations sont en cours. Son régiment doit être
ngagé dans la campagne de Tunisie. Quit-
ra-t-il la terre d'Afrique dans un tel moment ?
oser la question, pour un Franchet d'Esperey,
est déjà la résoudre. Les armes passent avant
s cours. L'Ecole de guerre, c'est d'abord sur la
rre d'Afrique qu'il la fera. Il demande un
ırsis d'entrée et l'obtient. Durant cette année de
élai, il aura donné la mesure de ses vertus mili-
ires, de ses qualités de mordant, de son jeune
mpérament de chef.

Sorti de l'Ecole dans un rang brillant, il ne résiste pas à l'appel de l'aventure. Il part pour l'Indochine, participe aux opérations de l'Annam et du Tonkin. Capitaine en 1885, chevalier de la Légion d'honneur à titre exceptionnel, il revient à Paris où nous le trouvons pendant quatre années à l'état-major.

« Les papiers n'ont jamais été mon fort ».

Etat-major, campagnes, cette alternance entre l'étude et l'action va se poursuivre. Elle est une des caractéristiques de cette carrière. Quand il y a une préférence à accorder, nous devinons d'avance dans quel sens elle se dessine. C'est le métier des armes qu'aime Franchet d'Esperey, pratiqué et goûté tout vif sur le champ même de la guerre. Ce métier, il n'ignore point qu'il doit être appris. Il sait trop ce que peut coûter à un pays la lutte mal préparée et témérairement engagée. Il n'a pas oublié l'amère leçon de 1870. Il ne négligera jamais le savoir théorique, ses enrichissements précieux, l'énorme coefficient qu'il représente pour les vertus du soldat. Il est, dès l'origine, et il restera l'homme de guerre, le mot étant compris dans sa plénitude de sens qui ne disjoint pas la puissance d'exécution de la puissance de préparation. Franchet n'est pas un reître, il est un grand capitaine. On fausse sa figure en ne montrant en lui que l'homme des coups de boutoir, fonçant droit devant lui avec la rudesse du sanglier dont son personnage physique, massif et broussailleux, évoque involontairement l'image. Les simplifications sont des déformations.

Ceci dit, qui doit être dit, il y a en lui un goût primitif et foncier de la bataille. Quand elle l'appelle, il a tôt fait d'envoyer promener les cartons verts et le travail sous la lampe. « Je regagnai mon régiment, écrit-il, sous-lieutenant en Afrique en 1879, bien content de quitter l'état-major et ses dossiers. Les papiers n'ont jamais été mon fort. » Ces lignes écrites à 23 ans valent pour toute une vie.

La carrière militaire.

De cette rapidité d'option entre les cartons verts et la bataille, nous avons un exemple quand, avec le grade de lieutenant-colonel conquis à 42 ans (1), il est nommé commandant en second à l'Ecole spéciale militaire. Belle tâche cependant pour une âme d'officier et de chef : être le guide de cette jeunesse ardente, la former à l'amour de la carrière des armes et au culte des vertus guerrières. Mais on se bat en Chine, et Franchet d'Esperey ne résiste pas. Il quitte Saint-Cyr et s'en va guerroyer contre les Boxers.

Nous le trouvons plus tard dans des garnisons de l'Est, à Besançon, à Toul, à Chambéry. Mais nous le trouvons aussi par une sorte de prédestination dans les Balkans, en Bosnie, en Dalmatie, en Thessalie où il fait des voyages d'études et où il récolte toute une moisson d'observations qui demain le serviront.

Toujours ce souci d'éclairer la leçon par la chose. Franchet d'Espérey ne se contente pas des livres : il aime voir. Il sait voir. Son œil enregistre tout. Sa mémoire n'oublie rien.

Sa carrière, cependant, se poursuit, rectiligne, sans une pause. Chef de bataillon à 36 ans, colonel à 47, général de brigade à 52, de division

(1) De 1890 à 1892, il avait été attaché, comme officier d'ordonnance, au ministre de la guerre Ch. de Freycinet.

à 56, de corps d'armée à 58. Il enlève les étapes sans effort, de son pas régulier de fantassin.

Nous savons son goût de la guerre et de l'Afrique.

Lyautey, qui le connaît, l'appelle, en septembre 1912, au Maroc, où il lui confie le commandement des troupes des provinces occidentales. Il dirige brillamment les opérations de Marrakech, de Fès, de Mogador, de Dar Anflous. Revenu en France au début de 1914, il est nommé au commandement du premier corps d'armée à Lille (1).

La guerre de 1914-1918. La contre-attaque de Guise.

C'est là que l'atteindra la guerre. Elle le trouvera en pleine possession de ses moyens intellectuels et physiques. Il grisonne à peine, il est infatigable, il est ambitieux, il aime la bataille. Il a dans la main toutes ses chances. Le destin lui fait une faveur : il connaît cette fortune si rarement accordée à l'homme : la rencontre entre une heure grave de l'histoire et l'heure du maximum des disponibilités personnelles. Il va écrire la grande page de sa vie.

La guerre a commencé. Sous quels aspects tragiques pour nos armes, on ne l'a pas oublié. Après la bataille des frontières, la retraite générale de nos forces a été décidée. Dure retraite exténuante à laquelle n'échappe pas le corps de d'Esperey, mais qu'il sait, par son énergie de chef, empêcher de prendre l'aspect du désordre. Qu'il sait même, à certains moments, interrompre par de courtes actions offensives qui ont un double objectif : impressionner l'adversaire, porter aide aux corps voisins plus durement attaqués. Cette camaraderie dans la bataille, notons-la tout de suite comme un des beaux traits de son caractère.

La 5e armée, commandée par Lanrezac, et harcelée par Bülow depuis la bataille des frontières a pris position le 28 août sur la rive sud de l'Oise à Guise. Sa situation est mauvaise. Le 29, le 10e corps, qui en fait partie, a été bousculé par Bülow et se replie en direction du Sud. Une grande confusion règne dans les troupes dont une partie retraite, tandis que l'autre, non avertie des changements stratégiques, poursuit sa progression. C'est là que d'Esperey fait merveille. Il se multiplie, est sur tous les points à la fois, arrêtant les fuyards, regroupant des forces désagrégées, communiquant à tous son invincible foi dans l'issue fatale de la lutte. La vertu merveilleuse d'une voix de chef aux heures d'indécision, on la voit bien alors ! Au soir de cette journée du 29, la fortune des armes a changé de camp, et les rôles sont retournés. C'est Bülow qui appelle à l'aide, Bülow qui est si rudement contre-attaqué qu'il est contraint d'appeler à l'aide l'armée de Kluck, alors dans le voisinage d'Amiens.

L'armée du duc de Wurtemberg ne connaît pas un meilleur sort. Durement pressée sur la Meuse par de Langle de Cary, elle aussi appelle à l'aide une armée allemande voisine, la IIIe armée de von Hausen. Tout le plan Schlieffen, le plan d'enveloppement de notre aile gauche s'effondre. Paris n'est plus menacé. La masse allemande glisse à l'est de notre ville qui va pouvoir respirer. De la contre-attaque de Guise et de sa réussite, c'est Franchet qui porte l'honneur.

(1) Il eut comme collaborateurs les colonels Pétain et Mangin.

Commandant de la 5e armée.

« C'est lui qui a rendu possible la bataille de la Marn

Joffre se connaît en hommes. Il vient de Franchet à l'œuvre. Le 3 septembre, il demande à brûle-pourpoint s'il se sent de f à prendre le commandement de la 5e armée. E réponse vient tout de suite, merveilleuse de s plicité, de sûreté de soi, de robustesse : « T comme un autre », répond d'Esperey sans h ter (1). « Plus qu'un autre », répondra l'histo D'Esperey a, en effet, les qualités qui manqu à Lanrezac auquel il succède, l'élan, le dynamis l'optimisme surtout. Lanrezac est trop le thé cien de la guerre. Il a su adroitement dégager armée en Belgique, mais nos premiers revers retraite, ont porté un coup à son moral : il croit plus à la possibilité d'une stabilisation ra du front et du coup d'arrêt prochain porté à l'ad saire. Franchet d'Esperey entre en jeu avec magnifique confiance, son esprit d'offensive à t épreuve. Il n'ignore pas dans quelles terribles constances il a pris son commandement, il sait c effort il va demander à des hommes qui recu sans arrêt depuis des jours dans les pires conditi de dépression matérielle et morale et qui sont p venus aux limites extrêmes de la résista humaine. Qui donc a dit que c'est avec des trou exténuées que l'on gagne les batailles ? Il dema beaucoup à la troupe. Il exige encore plus chefs, auprès desquels il se fait très vite solide réputation de caractère intraitable. Il e le plein de l'effort, la dépense sans compter, sacrifice de tout ménagement. Il a en horreur atermoiements, la discussion qui affaiblit l'action l'énervant. Il ne connaît pas lui-même l'hésitat Il ne la tolère pas chez les autres. Le récit de prise de commandement dans la 5e armée, que n trouvons dans ses Mémoires, l'éclaire mieux bien des pages. « La situation de notre aile gau était délicate. Le repli précipité des Anglais la l sait découverte... Mais il faut agir, et ce n'est pas se lamentant qu'on se tirera d'affaire. X... (le n du chef d'état-major), toujours correct, cherc vainement à le faire comprendre au général c mandant le 18e corps, mais n'arrivait pas à le c vaincre. Ennuyé de ces discussions oiseuses, prends le téléphone : « Allô ! allô ! à l'appa général d'Esperey, je viens de prendre le comm dement de l'armée. Pour faire votre mou ment, vous n'avez qu'à le commencer tout de su Du reste, maintenant, il ne s'agit plus de discu La consigne est : marche ou crève. » Et je r croche. Je n'en ai plus entendu parler. Ce fur du reste, mes seules relations avec cet offic général qui, dès ce moment, était déjà virtue ment relevé. Un homme aimable, intelligent, fic même, mais sans commandement. » Voilà c ment d'Esperey exécute le chef qu'il juge iné à sa tâche. L'opération est radicale. La mani nette et sans bavure. Avec ces méthodes, on fait craindre et obéir. On ne se fait pas beauc aimer. « Charmant homme, écrit-il quelques jo avant d'un autre officier supérieur, mais t aimable pour bien faire la guerre ! » Voilà défaut qu'à lui on ne sera pas tenté de reproch Il suit la devise de Clemenceau, il « fait guerre ».

Il a pris son commandement le 3. Le 4, il décl

(1) Cf. *D. C.*, t. XXXIV, col. 148-149.

u'il va passer à l'offensive le 6. Il tient parole et e quelle manière !

Il va réaliser un tour de force : attaquer à la ois en deux directions. Au Nord avec sa gauche our disloquer les éléments de cavalerie ennemis ui ont reçu pour mission de masquer la brèche uverte entre les deux armées de Bülow et de von Kluck. A l'Est avec sa droite, pour dégager l'aile auche de Foch aux prises dans le sud des arais de Saint-Gond avec les furieux assauts du entre allemand. Et ici nous retrouvons cet esprit e camaraderie dans le combat que nous avons éjà noté comme un de ses plus beaux traits.

Il tient la gageure. La double opération réussit. De puissantes attaques prononcées contre le flanc Ouest de l'ennemi dégagent l'aile gauche de Foch. En même temps, la progression vers le Nord s'accomplit. Le 18e corps, dans une irrésistible avance, ouscule les corps de cavalerie Marwitz et Richhofen puis, exploitant son succès, la droite xtrême de Bülow. Dans la brèche de 40 kilomètres qui s'ouvre béante entre Kluck et Bülow ont s'engouffrer les troupes anglaises et françaises. Von Kluck recule vers le Nord. La bataille e la Marne est gagnée.

Quel rôle y revient à Franchet d'Esperey, les Mémoires de Joffre nous le diront. Comment offre parle-t-il de l'homme auquel, dans une insiration-éclair, il a, à une minute décisive, confié 5e armée ? « Venant de prendre quelque vingtuatre heures auparavant le commandement d'une rmée en retraite et passablement flottante, Frantet d'Esperey a fait preuve d'une intelligente udace qui ne se trouve que dans l'âme des rais chefs de guerre. Comprenant admirablement la situation, il n'a pas hésité à répondre i à une question qui eût fait reculer beaucoup autres. Son rôle mérite d'être souligné dans histoire. C'est lui qui a rendu possible la bataille la Marne. »

Franchet d'Esperey n'est pas des hommes que rise le succès. Il garde son œil clair. Au milieu la victoire, il voit les obstacles qui restent surmonter le long de la route. Rentré à son quarer général de Montmirail, voici l'ordre du jour i'il adresse à des troupes victorieuses auxquelles, lendemain même d'épuisantes fatigues, il a le ourage de demander un nouveau crédit d'efrt : « Le premier succès n'est qu'un prélude. ennemi est ébranlé, il n'est pas abattu. Vous rez encore à supporter de lourdes fatigues, faire de longues marches, à combattre de rudes tailles. Que l'image de votre patrie, souillée par s barbares, reste toujours devant vos yeux ! »

Après avoir lu cet ordre du jour, un autre and Français, Albert de Mun, écrivait, dans *Écho de Paris* du 29 septembre, des lignes brantes de reconnaissance : « Oui, mon général, mage de la patrie est devant nos yeux comme vant ceux de vos soldats. Elle nous soutient r le rude calvaire que nous montons, les gards tournés vers les champs où vous semez la gloire dans les sillons creusés par nos pères. est elle qui marche au-devant de nous comme la rdienne de nos âmes. Je m'excuse de cette émoon. Le soldat que j'ai nommé me le pardonnera. ut-être n'a-t-il pas oublié le capitaine de cuissiers qui jadis salua son épaulette de Saintyrien. Moi, je vis de ces souvenirs et il me semble e la gloire des jeunes de ce temps-là est pour us, les anciens, comme une réparation de l'hisire. »

Chef de groupes d'armées de l'Est, puis du Nord.

Cependant, le drame va se poursuivre, s'éterniser. C'est un autre effort que celui des « longues marches » prévues par d'Esperey, que la France va avoir à fournir. L'ennemi s'enterre. La guerre de la boue succède à la guerre de mouvement.

Après avoir gardé son commandement à la 5e armée jusqu'au 31 mars 1916, Franchet, en pleine bataille de Verdun, est placé à la tête du groupe d'armées de l'Est puis, en décembre 1916, à la tête du groupe d'armées du Nord.

Douloureuse période pour lui. Il perd son fils et son frère. Son fils, fidèle à la voix qui appelle tous les Franchet sous l'uniforme, s'est engagé à 17 ans, il tombe sous-lieutenant à 18 ans, le 21 octobre 1916, atteint d'une balle au moment, où, entraînant sa section, il monte à l'assaut du fort de Douaumont.

Deux mois plus tard, c'est le frère du général, le lieutenant-colonel Franchet d'Esperey, qui meurt à la tête de son régiment (1).

Le destin le frappe sans le faire chanceler. Son visage se contracte sous la douleur quand il apprend la nouvelle ; pas une larme ne s'échappe de ses yeux : il a son métier de guerre à faire.

Commandant en chef des armées alliées d'Orient.

Deux années passent et Franchet va écrire la seconde grande page de sa vie. Nommé le 9 juin 1918 commandant en chef des forces alliées en Orient, il débarque le 19 juin à Salonique (2). La tâche qu'on lui confie est faite pour lui : de rudes obstacles, un bel outil. L'obstacle, c'est le pays où il va avoir à guerroyer, vrai carquois de pics et de rochers, terrible pays, coupé de ravins vertigineux, sans chemins carrossables, d'une altitude qui atteint 2 000 mètres et ne descend nulle part au-dessous de 700. Mais la compensation, c'est l'outil qu'il a dans la main : une magnifique armée de 600 000 hommes bien aguerris, bien équipés.

Il faut attendre avant d'attaquer et d'Esperey ronge son frein. Il connaît bien ce dur pays. Il sait ses hivers précoces, les grosses tombées de neige rendant impossible toute opération militaire. Il est pressé et les bureaux de Paris ne le sont pas.

Difficultés avec les bureaux de Paris.

Il va avoir deux batailles à mener : contre la Bulgarie, mais, d'abord contre les hommes qui, à Paris, retardent et entravent son action. La plus difficile des deux n'est pas celle qui vise l'ennemi.

Il se heurte à une inertie et plus encore à une incompréhension tenace. Manifestement, l'offensive sur le front d'Orient ne revêt pas aux yeux du Conseil suprême interallié et du haut commandement une importance de premier plan. Elle est par les hommes que d'Esperey appelle dédaigneusement « les augures », strictement subordonnée aux opérations sur le théâtre principal de la guerre. Le front d'Orient n'est pour eux qu'un abcès de fixation. Il retient des forces ennemies et soulage d'autant le front de France. Dépasser ce rôle serait un danger pour la conduite générale des opérations.

---

(1) Il fut tué à Verdun.

(2) Il succédait au général Guillaumat qui avait envisagé la possibilité d'une offensive de grand style.

Clemenceau, le premier, ne croit pas au front de Salonique, son erreur se prolonge au delà des limites prévisibles. Le 25 septembre, à l'heure même où Franchet d'Esperey cueille la victoire, la veille du jour où la Bulgarie, effondrée et aux abois, va implorer une suspension d'armes, n'allons-nous pas le voir, dans une singulière ignorance de l'événement et de sa portée qui étonne chez cet homme au regard infaillible, soumettre à Poincaré un projet tendant à arrêter la campagne d'Orient, à arrêter des armées en pleine victoire qui, tous barrages rompus, dévalent en ruée torrentielle vers leur but !

Préparation du plan d'attaque du front bulgare.

A peine débarqué à Salonique, d'Esperey prend connaissance du plan d'opérations officiel en Orient.

« Il ne correspondait pas du tout à mes intentions », note-t-il dans une petite ligne sèche et péremptoire de ses carnets de campagne. Quelques jours plus tard, les 29 et 30 juin, prise de contact capitale avec le prince-régent de Serbie Alexandre qu'il rejoint au poste de commandement de première ligne. Conversation décisive. Les deux hommes ont gravi l'Observatoire de Floka, d'une altitude de 2 300 mètres, d'où leur regard, embrassant un large secteur du front bulgare, porte jusqu'au massif du Kosiak, qui domine la situation stratégique. Les deux chefs s'entendent : c'est bien là, en plein cœur de montagne, que doit se jouer la partie. Lisons les carnets de Franchet d'Esperey à cette date : « Longue conversation sérieuse avec le prince. J'arrête les bases de notre opération après avoir vu le terrain. Au lieu d'une opération locale, ce sera une attaque décisive à laquelle participera toute l'armée serbe renforcée de deux divisions françaises qui briseront la croûte. L'accord est complet. »

L'accord est complet entre les deux hommes de guerre. Il ne l'est pas du tout avec les chancelleries de Paris. Pendant que d'Esperey, revenu à Salonique de son inspection du front, se plonge dans la préparation de son plan d'attaque, il voit entrer dans son bureau un officier de liaison dépêché de Paris porteur d'un projet d'opération qu'au premier coup d'œil il juge parfaitement « idiot » (nous lui empruntons son vocabulaire énergique !). « Ces gens-là, écrira-t-il bien plus tard, avaient le toupet de me donner des conseils sur la façon de diriger les opérations, conseils que je m'empressai de ne pas suivre. Sans cela, j'aurais avancé comme en France de 100 kilomètres au lieu de 600. »

Soyons francs : les « mirifiques » suggestions de Paris et de « l'aréopage du Trianon Palace de Versailles » ne le troublent pas beaucoup. Il a son idée qu'il poursuit avec l'imbrisable ténacité qu'il met à tout. Foudroyant dans l'action, il est, comme tous les grands réalisateurs, minutieux dans la préparation. L'idée, c'est l'attaque au point jugé le plus inaccessible du front, au cœur de la difficulté, en plein massif de la Moglena. Car c'est de là qu'on fonce le plus vite sur Gradsko qui est la clé du dispositif de l'ennemi. Terrible paysage ! Les crêtes tenues par les lignes sont à une hauteur moyenne de 1 500 mètres. Voies d'accès déplorables. Détestables conditions atmosphériques. Voilà le point d'attaque qu'il choisit. Les autres n'ont envisagé que le secteur de Doiran, la vallée du Vardar. Lui choisit la Moglena (1). Il joue difficulté. En réalité, il joue la surprise. Et p il se rappelle son histoire des guerres balkaniqu on n'a jamais eu ce pays-là que par les crê

Patiemment, il prépare le grand jour, s'emp à rendre praticable ce chaos. Il établit des rou trace des pistes. Il faut hisser quelquefois 2 000 mètres d'altitude les 600 pièces lourdes d il a besoin pour créer la rupture.

Pendant qu'il fait là-bas son métier de gue de France, de Paris, on continue à l'ennu « Ces gens-là », comme il dit quand il pa des stratèges en chambre, n'ont pas l'air de douter que le temps passe, un temps précie irréparable. Il a reçu le 8 septembre un t gramme de Clemenceau ajournant l'offensive. V de quelle encre il y répond : « Au point de militaire, l'opération est mûre. Si je ne suis libre de la déclencher après la date que je v ai fixée dans mon télégramme du 5 septembre considère que nos chances de succès se trou ront diminuées et qu'en tout cas je puis é empêché de tirer d'un succès tactique le béné considérable qu'on est en droit d'en attendre une exploitation vigoureusement conduite. J'ins donc à nouveau de façon pressante pour qu'au retard ne me soit imposé. Prière de me fixer d gence. »

L'heure sonne enfin. Nous devinons avec qu joie, une joie de Saint-Cyrien recevant la per sion de marcher au feu, il trace dans son ca de campagne les lignes suivantes : « Mardi 10 s tembre. Je reçois de Clemenceau l'autorisation commencer les opérations quand je le jugerai c venable. Ouverture du feu d'artillerie le 14 s tembre. Jour J : 15 septembre. »

La percée et la rupture du front de Macédo

Il a vaincu les bureaux. Il ne lui reste p qu'à vaincre le Bulgare. Il va s'en charger et à manière qui est prompte.

La préparation d'artillerie commence dans nuit du 14 au 15 septembre. L'attaque se déclen à 5 h. 30 avec une division serbe et deux d sions françaises. D'Esperey a voulu laisser à France, à ce fantassin de France dont il con l'âme et le mordant et qu'il anime de son indo table esprit d'offensive, l'honneur du premier c dans cette campagne qu'il veut foudroyante et q juge décisive pour la guerre.

Les premières positions sont enlevées dans lutte farouche. Une brèche est ouverte d laquelle se ruent les divisions de poursuite. 16, la deuxième position de l'ennemi est entan Le Kosiak, formidable position de sommet occupé.

Le 17 commence l'opération décisive dont le est la dislocation du front ennemi, la rupture e les forces bulgares de la vallée de la Tcherna celles de la vallée du Vardar. Ce résultat atteint le soir du 18, et d'Esperey peut écrir « La bataille du Sokol s'est terminée hier à n avantage. Entre le Scherna et le massif du Dze les unités ennemies ont été battues après énergique résistance pied à pied sur toutes coupures du terrain. Elles sont disloquées et pleine retraite vers le Nord. »

---

(1) C'est dans cette région de la Moglena, aux som d'une altitude variant entre 1 580 et 2 363, qui se fa la soudure entre la XIe armée allemande et la prem armée bulgare.

La victoire et l'armistice après une campagne de quatorze jours.

Le vainqueur veut précipiter sa victoire et lui onner une allure d'avalanche. Cet effet, il l'attend e la cavalerie et l'exécution il la confie à la rigade d'Afrique de Jouinot-Gambetta qu'il lance u mépris de tous les obstacles dans une ruée de ertige à travers le chaos sans pistes de la Golesica Planina. La cavalerie de France fait honneur ses traditions : elle est le 29 septembre à Uskub. e même jour, l'armistice est signé à Salonique. a campagne a duré quatorze jours. Voilà la ianière de Franchet.

Victoire magnifique. Victoire incomplète et laquelle furent coupées les ailes. Celui qui la agnait pouvait faire d'elle la fin de la guerre. entre à Belgrade, à Sofia, à Bucarest. Il voulait t il pouvait aller plus loin. Ecoutons ses propres aroles dans lesquelles perce, non pas l'amertume l est trop viril pour être amer), mais le regret u bon ouvrier que l'on n'a pas laissé achever sa âche : « Les clochers de Budapest pointaient l'horizon. La route de Vienne était ouverte. Le ront de France était tourné. »

Telle quelle, la victoire est splendide. Et elle sur la marche de la guerre un effet décisif u'attesteront les plus irrécusables témoins dans occurrence, nous voulons dire les grands chefs nnemis : Hindenburg, Ludendorff. Leur témoinage, qui s'ajoute à celui du ministre des ffaires étrangères d'Autriche, Burian, est formel : est d'Orient qu'est partie la victoire alliée. La ttre écrite à Berlin le 3 octobre par Hindenburg Max de Bade, chancelier d'Empire, est sur ce oint un document sans réplique : « Le commanement suprême de l'armée maintient sa demande rmulée le dimanche 29 septembre 1918 d'une fre de paix immédiate à nos ennemis. Par suite l'écroulement du front de Macédoine et de la minution des réserves qui en est résultée pour front occidental, par suite également de l'imossibilité où nous nous trouvons de combler nos ertes très élevées de ces derniers jours, il ne ous reste plus aucun espoir de forcer l'ennemi faire la paix. »

Le bâton de maréchal de France.

Principal ouvrier de la Marne, vainqueur des alkans, il a cette chance : clore magnifiquement vie d'action. Il a 62 ans. L'âge ne l'a pas uché. Il a encore son pas élastique de sous-lieuiant.

Les honneurs vont venir. Mais pour un homme mme lui, que sont les honneurs, après les joies l'action ? La médaille militaire le 3 octobre 18 (il est déjà grand-croix de la Légion d'honur depuis longtemps), le bâton de maréchal de ance le 21 février 1921 (1).

En 1933, au cours d'une inspection de nos oupes en Afrique du Nord, un terrible accident utomobile le mutile pour le reste de ses jours. bassin fracturé, il ne se déplacera plus qu'avec secours de deux cannes. Celui qui a tant couru routes du monde est condamné à se traîner. L'enveloppe est brisée, mais la rude voix, le sque farouche de lutteur sous la dure brosse cheveux, le regard métallique restent intacts.

(1) Membre du Conseil supérieur de la guerre, le maréal Franchet d'Espérey est chargé de l'inspection génédes troupes de l'Afrique du Nord.

L'Académie française. — Les dernières années.

Il a la fin des vieux soldats : il écrit sur d'autres soldats, sur Bugeaud (1), sur d'Aumale. Il rédige ses Mémoires, compose le deuxième volume de l'*Histoire militaire*, dans la collection de la grande *Histoire de la nation française* dirigée par Gabriel Hanotaux. Il feuillette des archives. Ces hommes qui font l'histoire aiment à la lire.

Le 15 novembre 1934, l'Académie française l'accueille.

Et ce sont les dernières années. Franchet d'Esperey connaît cette atroce tristesse : assister impuissant à l'invasion par le même ennemi, par l'ennemi de toujours, de cette terre de France qu'il a sauvée en 1914. Le vieux chef, quand il apprend au château de Montdragon, dans la Sarthe, l'approche des troupes allemandes, se fait apporter ses deux revolvers, les fait placer sur la table devant laquelle l'infirmité le cloue : il tirera sur l'ennemi s'il viole le seuil de cette pièce. Les siens parviennent à l'entraîner...

Il vit encore deux ans à Albi et meurt le le 8 juillet 1942 au château de Saint-Chamaux, dans le Tarn. Albi, la vieille cité guerrière avec ses tours, sa ceinture de remparts, ses murailles couleur de sang, lui fait, dans un cadre digne de lui, de belles funérailles de soldat.

Un soldat et un chef remarquable de décision et d'énergie.

Un soldat, c'est ce qu'il est du début de sa vie à la fin. Avec une plénitude, une rectitude magnifiques. Cette longue carrière nous donne, à notre époque de dispersion, d'effritement, une incomparable leçon d'unité.

Toutes les qualités du chef : la vigueur d'abord, physique, intellectuelle et morale ; une verdeur, une alacrité de jeune homme, demeurée intacte chez le septuagénaire ; le coup d'œil, d'une sûreté sans défaut dans la bataille et dans la vie, pour juger l'ennemi, pour jauger un homme ; le don de débrouiller tout de suite une situation en fonçant sur l'essentiel ; une mémoire miraculeuse, une information sans défaut, le fluide personnel, la contagion de la confiance. Et enfin le goût des responsabilités.

Ce chef, dont les subordonnés redoutent les « coups de gueule » et qui est impitoyable à la négligence et plus encore à la fatuité, est indulgent à la faute d'inexpérience et de jeunesse. Un de ses officiers, le colonel Grasset, fait de lui ce rare éloge : « A la critique, devant les officiers généraux, il endossait tout. Ainsi on l'aimait. Officiers et soldats du régiment l'auraient suivi jusqu'au bout du monde avec enthousiasme. »

Nous avons déjà eu l'occasion de noter sa prodigieuse mémoire. En voici un exemple cueilli entre bien d'autres et que nous empruntons à l'un de ses subordonnés, Louis Cordier, auquel nous laissons la parole : « Un après-midi de 1935, dans une salle d'attente de la gare de Dijon où, à l'issue d'une cérémonie en son honneur (la remise par ses anciens soldats de son épée d'aca-

(1) *Bugeaud*, collection « Les vies illustres » chez Hachette. Dans le deuxième volume de l'*Histoire militaire et navale* dans la collection de l'*Histoire de la nation française* (G. Hanotaux), le maréchal Franchet d'Esperey a écrit l'histoire militaire depuis le Directoire jusqu'à la guerre de 1914.

démicien), le maréchal se repose avant l'arrivée du rapide pour Paris, deux hommes, malgré le service d'ordre, font irruption, deux vignerons endimanchés, tournant leur casquette dans leurs mains rudes. Ils débarquent d'un train et, apprenant la présence de l'ancien commandant en chef des armées alliées en Orient, ils ont voulu, à tout prix, pénétrer jusqu'à lui, le revoir :

— C'est que, Monsieur le Maréchal, on était tous les deux à Monastir, en 1918.

— A quelle unité apparteniez-vous ?

— 5e R. A. C., premier groupe, 3e batterie, en position en avant de Bukovo.

— Ah! oui! le groupe de 75 du commandant L... C'est très bien, mes amis, je vous remercie de votre bon sentiment et je suis content de vous voir, mais le 22 septembre 1918 vous avez bien mal tiré... »

Ceci accompagné du légendaire et terrible froncement de sourcils, mais aussi d'une main cordialement tendue aux deux « mauvais pointeurs » bourguignons.

Trapu, carré, le menton dur, l'œil noir, perçant sous la broussaille épaisse des sourcils, vif comme un sous-lieutenant, la parole incisive et coupante, ce chef auquel rien n'échappe, qui veut tout voir et tout de suite transforme un secteur dès qu'il y débarque : il a le don essentiel de la présence. L'air change autour de lui. Tout le monde se regarde. Les inerties se secouent. Les doutes se taisent. Sa réputation de chef rude le précède, lui fait cortège. On sait qu'il demande beaucoup parce qu'il donne lui-même beaucoup de sa personne. « J'attends de vous une énergie farouche » ; c'est son premier mot aux officiers rassemblés quand il débarque à Salonique. Il connaît le destin du chef sévère : le vide qui se forme autour de l'homme. Officiers et soldats n'aiment pas se trouver sur son chemin. Les routes se dépeuplent avec une curieuse rapidité quand son arrivée est annoncée dans un secteur.

Nous avons employé souvent en parlant de ses campagnes le mot « foncer » ; c'est vraiment le verbe dans lequel il s'exprime, son verbe à lui. L'obstacle est là, non pour être tourné, mais pour être renversé. Magnifique animal de guerre, dont la bataille est la fonction! Avec sa puissance d'élan, son impatience des limites, son horreur de toutes les brides, il est bien dans sa devise de famille : « Le nom de la famille, écrit-il à la première page de ses Mémoires, indique qu'elle n'a jamais été en servage et justifie à la fois son cimier : un cheval sans rênes, et sa devise : liberté sans frein. »

Rude chef, levé à 5 heures du matin, d'Esperey est gai, de cette gaîté presque animale qui est de règle chez l'exemplaire humain de grand rendement. Admirable dans la bataille, il est merveilleux à table. Il fait la joie des convives, déploie une verve qui n'a d'égal que son appétit de jeune loup, dévore et raconte en même temps. Mais il ne s'attarde pas aux flâneries des fins de repas ni aux béatitudes de la digestion. Il avale son café debout et fait seller les chevaux. Le carnassier n'est pas un jouisseur.

Une leçon de volonté.

« Ne désespérons jamais de la France. »

Napoléon, nous nous le rappelons, aimait les généraux « heureux ». Celui-ci est heureux comme l'ont été bien peu d'hommes de guerre. « Peut aller très loin », c'est une note de ses chefs qui se trouve dans son dossier de sous-lieutenant et q
a justifiée. Il est servi par une intuition pres
miraculeuse du point où va se décider une c
ration, du point névralgique d'une campagne. Il
toujours au bon moment au bon endroit. La
toire s'attache à ses pas : à Guise, sur le Mo
sur le Vardar. Faut-il parler de chance ? La li
de chance est la ligne de volonté.

Retenons cette leçon de volonté. Retenons au
à cette heure de notre histoire, où tant de d
cultés nous assaillent et où parfois le doute n
effleure, la dernière parole de Franchet d'Espe
au moment où il voit l'ennemi installé chez n
où tout semble chanceler : « Ne désespér
jamais de la France. »

---

2. Réponse de M. Georges Grente,
archevêque-évêque du Mans, directeur de l'Académie françai

MONSIEUR,

L'Académie a renoncé, pour un temps, au
fortuit des contrastes qui charmaient l'audit
quand un romancier recevait un prélat, ou q
grave historien devait accueillir un auteur de co
dies légères. Le retard justifié de ses électi
en multipliant les morts de ses directeurs trin
triels, a bouleversé son règlement. Puisqu'il fa
choisir, ne convenait-il pas à nos savants d'éch
ger de fraternelles considérations sur des p
blèmes où ils excellent, à nos médecins de s
tretenir avec maîtrise de leur art ? Les d'Harc
et les gens d'Eglise ont assez l'habitude de
fréquenter, chez eux, et en notre Compagnie mê
pour que notre rencontre n'éveille nulle surpr
et nous avons, l'un et l'autre, quelques motifs
nous y complaire.

Il vous souvient qu'au lieu d'attendre, se
l'usage, votre désir légitime d'un rameau de n
laurier, je vous exhortai, des premiers, à y p
tendre. Mais votre amour paternel objecta la p
sence de vos deux fils dans ces camps d'Allemag
trop fameux, qui déjà suscitaient l'angoisse : v
nom, vos œuvres, vos véhémences et vos verdi
mérités, contre le nazisme, concentraient sur
une dangereuse attention, sans qu'un regain
publicité les désignât plus encore à des rep
sailles. C'est seulement après leur retour que v
avez écouté vos amis.

Vais-je, en vous souhaitant la bienvenue, im
ceux que l'on vit, de cette place, avancer i
dieusement à leur nouveau confrère le faut
« rembourré de sévères remontrances », d
notre cher Maurice Donnay disait joliment
« Ici, a un sens littéral la formule courtois
Prenez donc la peine de vous asseoir ? »

Vous regretteriez que je ne me fusse
inspiré plutôt de l'historien Gaillard, ce spé
liste ès éloges, qui reçut, avec urbanité,
26 février 1789, le maréchal-duc d'Harcourt, g
verneur du Dauphin. Après avoir déclaré d
catement qu'« aucun nom, aucun rang, ne do
de droit à l'Académie, afin que ses libres s
frages soient flatteurs pour celui qui les obtien
il remercia votre aïeul, sans doute en un s
rire, d'avoir dit qu'« un académicien est

(1) Le protocole de l'Académie ne comporte pas d'au
titres que Monsieur.

omme que sa haute destinée appelle à influer ır l'univers », et il conclut ainsi élégamment sa uange de votre famille, à laquelle vous ajoutez ı rayon : « Qu'il est heureux de descendre de ls ancêtres ! et qu'il est beau de leur ressem- er ! »

LE COMTE ROBERT D'HARCOURT (1)

Nous sommes presque à l'anniversaire de votre aissance dans la Brie, au château de votre rand-père, le marquis de Mun, et de votre oncle, lbert de Mun, qui a laissé à l'Académie, comme ı Parlement, en France et au delà de nos fron- ères, le souvenir d'initiatives sociales, avant- ourrières de lois bienfaisantes, et celui d'une oquence majestueuse, si vibrante aux souffles la religion, de la charité et de la patrie, qu'au moignage de Gambetta, « elle ne lassait que dmiration ».

Une solide culture classique.

Vous m'avez épargné de cueillir, ici et là, des tails sur votre adolescence, afin de paraître, l'accoutumée, vous en offrir, aujourd'hui, la rbe fraîche. Au mois de novembre 1942, en trouvant votre tranquille demeure de Pargny- s-Reims, « salie, humiliée », par l'occupation, is victime de la nature envahissante, vous avez solu d'arracher votre jeunesse aux griffes de ubli. Inédite encore, cette autobiographie ayera d'abord mon discours ; mais anecdotes allusions piquantes seront un prélude fort fférent des péripéties et des exploits, qui vous t honoré, durant les deux guerres et à l'époque la résistance. Car, si on lisait jadis, sous le rtrait d'un maréchal, dans le château d'Har- urt, incendié par les Allemands à leur départ : *ec est virtutis effigies,* l'éloge de son courage ut être rappelé devant l'un de ses descendants, nt la vaillance et le dévouement patriotique ne nt pas démenti.

Vos Mémoires nous apprennent donc plaisam- nt que, doté d'une singulière nourrice, qui provoqué votre répugnance du vin pour en oir trop aisément rempli vos biberons, vous gagnâtes guère à passer aux mains d'une nne allemande : elle vous révéla aussitôt que Poméranie et le Brandebourg préféraient la lesse à la douceur, en « tapant, dites-vous, sur tre crâne, afin de vous enfoncer des idées tes ».

Survinrent alors des institutrices et des pré- pteurs, voués à la caricature : l'une, fière de présenter l'exactitude, vous infligeait un pro- me supplémentaire par minute de retard ; ui-ci était aussi balourd d'esprit que de nières ; celui-là vous punissait si sévèrement, lorsqu'il vous quitta, sans vos larmes, vous ez une dette, probablement impayée encore, de sieurs milliers de pages à lui réciter par cœur. Aussi bien, quel besoin avait d'un précepteur enfant assidu qui, de lui-même, descendait, 7 heures, pour faire un thème, et qui ne con- érait, nous assurez-vous cinquante ans plus d, ni « la première flamme brillante du fagot de bois », ni « les illuminations intermittentes de la plaque du fond de l'âtre ». Quand cette louable application vous eut valu, certain jour, une correction de votre aîné, réprimandé de ses fautes plus nombreuses, vous vous empressâtes de parsemer vos devoirs de solécismes volontaires. Quel exemple d'amour fraternel à citer dans les chroniques des collèges !

Mais vous vous accordiez parfois une visite au fusil de chasse paternel, tout proche, que vous examiniez, caressiez, et où vous glissiez imprudemment deux cartouches, réservées à des sangliers. Promenant avec audace vos doigts de dix ans sur la gâchette, vous imaginiez, délicieux frisson, « le bruit de tonnerre », qui secouerait le château endormi, si vous aviez « appuyé ».

C'est que le jeu vous était mesuré, chaque jour, sous la forme, peu amène, d'une promenade monotone, et d'une heure et demie de piano. O *Berceuse* de Chopin, devenue votre supplice ! Ne vous questionnait-on pas sur les verbes en *mi* pendant la pêche du brochet ou au sortir des Vêpres ? Aussi avouez-vous que vous ne fûtes point « choyé », mais astreint à un régime minutieux de ponctualité, de tenue, de gravité, à un horaire d'études invariable. Même un matin de léger malaise, lorsque votre tante de la Tour du Pin, providence d'une cinquantaine de pauvres, vous apporta du sirop de framboise, « votre faible », elle prit soin, sur les mêmes cimes, de vous suggérer que la mère de Bayard n'en eût pas donné à son fils.

Vous avez eu, en votre père, un maître éminent, fort cultivé, châtié dans sa langue, et qui possédait à merveille les classiques latins et grecs. De sa « royale écriture », il avait esquissé un traité de pédagogie, où il constatait que la grammaire de Lhomond obtenait plus de résultats que tant d'ouvrages compacts, importés d'outre-Rhin. Sans vous initier au trimètre iambique, ou au grand asclépiade, il se bornait à vous faire scander Virgile, et vous mettait en main un texte intégral, dont il ne laissait aucun mot vaporeux. Hanté par la nostalgie d'une fonction à sa taille, hors du cercle de famille, il s'en consolait utilement à vous instruire.

Comment ne pas admirer votre commun travail au cours d'une année, puisque de votre aveu, vous aviez traduit deux traités de Cicéron, un livre des *Géorgiques,* le *Catilina* de Salluste, un livre de Tacite, *le Phédon, les Philippiques, l'Anabase, la Cyropédie,* des vies de Plutarque, et quelques chants de *l'Odyssée ?...*

O temps, suspends ton vol !

A cette allure, vous avez commencé de sentir la passion du grec, qui vous fera, plus tard, lire Démosthène ou Hérodote, sur l'impériale d'un omnibus, comme votre père ébahissait ses voisins de wagon par la lecture de Thucydide, ou de Tacite, « dans la majesté du texte ». Vraiment, les jardins et les portiques de l'Académie vous étaient réservés d'avance et M. d'Harcourt a bien mérité que je l'associe, en ce jour, à la gloire de son fils.

Je me suis attardé, Monsieur, à votre éducation, parce que vos Mémoires sont captivants, et que vous avez le don de ressusciter cet âge très pur de votre enfance, où, dites-vous, « sur le miroir de votre cœur n'avait encore passé aucun des troubles de la vie ». Vos portraits jaillissent même d'une telle verve, que je souhaiterais charitable-

---

) Les sous-titres sont de *la D. C.* — M. le comte ›ert d'Harcourt, né le 25 novembre 1881, docteur ès res, spécialiste des questions allemandes, a été élu au teuil du maréchal Franchet d'Esperey, le 14 février 1946, 15 voix contre 5 au général Paul Azan.

ment à certains de légères retouches, avant l'impression. Nul n'oubliera ni votre oncle, l'abbé de Mun, aussi ardent à la chasse isolée, que dévot et généreux ; ni cette tante, infatigable liseuse, qui, attachée à saint Bernard, consentait à descendre jusqu'à Bossuet et à Port-Royal, mais réprouvait les siècles suivants ; ni le curé de Grobois, au « teint de géranium », qui transformait copieusement en petite douche l'eau bénite de l'aspersion ; ni les docteurs suisses, malmenés pour avoir imposé aux humains « leurs tristes nouilles ». Comme dans *la Princesse lointaine :*

Vos airs sont doux, mais *persifleurs.*

Ne serait-ce pas un malicieux héritage de famille ? Car le duc d'Harcourt, en son agréable *Traité de la décoration des jardins et des parcs,* n'hésita point à cribler d'ironie les « longues allées qui vont porter la géométrie à plusieurs milles des châteaux », ou la « petite étoile », devant laquelle « l'hypocrisie de la politesse » exige qu'on tombe en extase. Quand, à la veille de la Révolution il en réclamait une autre, pour arracher la nature aux « fers de la symétrie », n'était-ce pas une première note des railleries d'Alfred de Musset :

Sur l'ennuyeux parc de Versailles...
Les bassins, quinconces, charmilles,
Où, les dimanches, tout l'été,
Bâillent tant d'honnêtes familles ?

Étudiant à l'Institut catholique de Paris. Séjours en Allemagne.

Je ne vous accompagnerai plus, Monsieur, au pas ralenti, dans vos études supérieures, tandis que vous prépariez à l'Institut catholique les examens de trois licences littéraires, qui amplifièrent votre culture classique. Nous y avons eu les mêmes maîtres, et ce sera réjouir toutes les générations d'étudiants qui leur gardent, comme nous, une reconnaissance affectueuse, de rendre ici hommage à leur valeur, à leur désintéressement, à leurs services.

Vous découvrez alors l'Allemagne par de longs séjours en diverses villes, des stages en ses bibliothèques et ses Universités, par le commerce assidu de ses auteurs. Entre temps, vous élaborez une thèse de doctorat ès lettres sur le romancier et poète suisse Conrad-Ferdinand Meyer, et quoique ce ne soit point le plus marquant de vos ouvrages, vous y avez consacré, ainsi que l'exigent les travaux de cet ordre, une attention, faite d'inquiétude, à la perspective d'un jury éminent, et aussi d'espérance, à la pensée d'un premier, parfois d'un décisif éveil de la renommée. Emile Faguet me dit un jour : « Que d'années j'ai cru perdre à ma thèse ! Mais elle fut le tremplin qui m'a lancé jusqu'à la Sorbonne. » Vos juges vous complimentèrent sans parcimonie, et les compatriotes de Meyer, appréciant aussi votre étude, vous convièrent à une fête solennelle en son honneur.

« Souvenirs de captivité et d'évasions. »

Quand surgit la guerre de 1914, votre myopie vous en eût écarté ; votre passé familial et votre conscience personnelle vous y introduisirent en volontaire. Nous venons de vous entendre excuser, avec bonhomie, un « simple sergent » de prononcer l'éloge d'un maréchal de France. Prix de la bravoure, vos galons se fussent vite changés en de plus brillants, si, dès le sixième mois, une g[...] blessure, puis la captivité, ne vous avaient élo[...] du combat. Mais votre bref passage à l'ar[...] vous a permis de noter les intuitions, les rapic[...] et les endurances de l'action militaire, aux he[...] tragiques de la retraite et du redressement d[...] Marne, et nous avons nous-mêmes bénéficié [...] votre épreuve par vos *Souvenirs de captivit[...] d'évasions.*

N'est-ce pas un film pathétique, que votre [...] de l'attaque soudaine des Allemands dans le [...] du Juré, par temps de neige, après une séri[...] jours mornes en des marécages ? Les prépar[...] haletants de nos soldats sur le point de mou[...] la fusillade qui en abat d'emblée une vingtai[...] vos dix coups de fusil, tirés crânement, deb[...] jusqu'à ce qu'une balle ennemie, vous brisan[...] mâchoire, vous couche à terre tout sanglant ; v[...] refus de secours, en faveur de vos camarad[...] et l'héroïsme du capitaine Jacques Cochin, v[...] ami, qui répond à la sommation de se rendre [...] la décharge de son revolver, autant d'inoublia[...] projections sur l'écran.

A l'hôpital de Metz, où l'on vous transpc[...] mi-évanoui, une Sœur infirmière, ignorant v[...] connaissance de la langue allemande, s'écri[...] « Il en a pour deux heures ! » Et vous n[...] décrivez, en termes touchants, votre accepta[...] chrétienne du sacrifice, puis la vision, prodig[...] sement claire et dramatique, de tout ce que v[...] aviez aimé, et qui affluait en torrent vers v[...] adieu.

Revenu à la vie, de quel regard incisif v[...] faites le tour du dortoir et de l'hôpital ! De [...] impitoyable crayon vous dessinez les ridicules [...] gens et des méthodes, la brutalité, la duplicit[...] le servilisme, la passion du document, voisine [...] l'espionnage, et la joie pétillante de la plup[...] après le torpillage du *Lusitania !*

Mais, prestement déclaré guéri, vous êtes di[...] vers un camp de Bavière. Au départ, le géné[...] gouverneur de Metz, vous munit avec arroga[...] de ce viatique : « La France est un pays dé[...] néré, pourri. La grande Allemagne est sa[...] ordonnée, laborieuse. L'avez-vous vu ? » La q[...] tion rebondit, plus impérieuse : « L'avez-v[...] vu ? » Sans abandonner l'attitude réglementa[...] vous lui fîtes une réponse diplomatique : « Je [...] connais que les murs de l'hôpital, et ne puis [...] juger. »

Si nous vous suivions au camp d'Hammelb[...] ce serait pour nous émouvoir ou nous égayer [...] à tour. Car, aux heures des sanglots refou[...] à l'annonce mensongère de la prise de Verd[...] fêtée par des défilés ostentatoires et de bruya[...] orphéons, succédaient quelques épisodes de co[...] die. Je devine votre satisfaction le jour où, à l[...] proviste, réputé docteur, vous avez, aussi série[...] ment que *Knock,* prescrit aux Allemands accou[...] des cachets d'antipyrine et des bains de pieds [...] chauds.

Comment les barbelés eussent-ils retenu lo[...] temps votre esprit de décision et d'aventure ? V[...] postulez un vague emploi d'horticulteur, mais [...] manière des princes chinois, arrivés à la cour [...] Louis XIV pour des études, et qui choisi[...] d'apprendre le métier de jardinier, parce c[...] consistait chez eux, dirent-ils au roi, à se p[...] mener dans les jardins. Sans retard, vous c[...] binez votre évasion, et, aux coups fatidiques [...] minuit, avec une corde de mouchoirs, vous v[...] élancez de huit mètres.

Je ne ranimerai point, au détriment de vos autres ouvrages, le régime cellulaire qui vous en châtia ni ne raconterai votre seconde évasion, et ses suites dans le « camp de la faim » ; mais la troisième suscita un trait d'héroïsme que vous me reprocheriez de taire. Vous traversiez le Rhin à la nage, quand, moins fortuné que vos deux compagnons, vous eûtes le bras droit broyé par une sentinelle autrichienne. Que firent-ils, parvenus sur la rive libératrice ? Ils exposèrent leur vie à repasser le fleuve pour vous secourir et ils acceptèrent derechef, magnifiquement, les hasards de la captivité.

C'est le 2 juin 1918 qu'un échange de grands blessés vous ramena en France. Vos *Souvenirs* s'achèvent par ces deux lignes : « Une silhouette, que reconnut mon cœur avant mes yeux, s'avança vers moi. Il y a des minutes que les mots ternissent. » Votre admirable compagne, digne de votre courage, m'approuvera de les avoir fait revivre.

Professeur de langue et de littérature germaniques à l'Institut catholique de Paris.

De nouvelles formes de dévouement vous attirent. Une de ses parentes, offusquée, blâma Montesquieu de se livrer au commerce, parce qu'il écrivait des livres qui se vendaient. Sans vous demander s'il convient à un d'Harcourt d'être professeur, dès qu'il s'agit de servir, vous, et votre ami de votre trempe, le comte de Franqueville, mort au camp de Dachau, vous enseignerez à l'Institut catholique. Quelle réalisation du rêve paternel ! Ainsi s'étaient préparés, à votre insu, en Côte-d'Or, dans les allées du parc de Grosbois, « le long d'une rivière naissante », votre renommée et votre influence didactiques. Car nous savons que, dans la chaire de langue et de littérature germaniques, vous témoignez une maîtrise qui vous apparente à notre regretté Georges Goyau, historien si lucide de l'Allemagne religieuse, avec une de ces générosités propres à dissiper les angoisses de l'enseignement libre.

L'Allemagne ! Elle vous revoit de 1924 à 1939, et vous envoyez aux journaux, aux revues, vos loyales impressions, peu semblables au dithyrambe du gouverneur de Metz, et qui provoquent des controverses par delà le Rhin. Puis, vous tenez la gageure de ramener l'attention sur Schiller, bien qu'il inspirât à la jeunesse française le souvenir rancunier d'avoir peiné pour le mal traduire, et que l'opinion, presque unanime, le reléguât chez les « réthoriqueurs ». Ne le proclamait-on pas vide de poésie et d'émotion, épris d'allégories artificielles, et son lyrisme teinté de la morale du prêche ?

Ouvrages sur Schiller et sur Goethe.

Ce verdict vous parut digne de revision, car, d'après Gœthe, « Schiller ne peut rien toucher sans l'ennoblir ». Vous avez donc étudié ses débuts en un volume in-8°, qui m'effraya d'abord par ses cinq cents pages, mais que j'ai lu avec un intérêt persistant, parce qu'il est alerte, varié, et qu'il m'a beaucoup appris (1).

Vous y campez un autre personnage que celui des *Essais historiques* et des drames, le poète de *La promenade*, de *L'idéal et la vie*, le critique des *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, l'auteur de *L'héroïque Don Carlos*. En sa jeunesse, « écho sonore », vibrent les rumeurs d'une race, et sa lutte contre la misère et la maladie inspire la compassion. Mais, loin de vous laisser éblouir, vous ironisez sur certaines de ses élucubrations. Vous avouez même quelque cruauté à son égard, et comme vous déclarez finalement que vous l'aimez, Boileau le féliciterait d'avoir trouvé en vous un « ami prêt à le censurer ».

Schiller vous conduisit à Gœthe : vos deux livres sur ce grand poète vous classent parmi les meilleurs germanistes français.

Le premier, *L'éducation sentimentale de Gœthe*, parut en 1932, lors des fêtes qui commémorèrent, dans plusieurs pays, le centenaire de sa mort ; trois ans plus tard, le second, *Gœthe et l'art de vivre*, surgit en opposition aux violences dont frémissait déjà l'Allemagne. Vous jugiez opportun de rappeler à une Hitlérie tumultueuse, reprise de fièvre guerrière, une époque heureuse de sa tranquillité, et de raviver l'éclat du maître, qu'une antipathie, insufflée de Prusse, rendait suspect, presque étranger, sur son propre sol.

Sujet ardu, puisqu'il vous fallait affronter ensemble et le clan des hostiles, et le clan des adulateurs. Le conseiller Muller n'avait-il pas écrit, en 1825, que « depuis Adam et Eve, aucun sage ne fut plus exalté que Gœthe » ? Vous avez, Monsieur, habilement évité les écueils. Trop sensible au charme de ce génie pour ne pas le traiter avec déférence, vous vous gardez de l'apothéose, autant que du dénigrement. Vos livres, sérieux, ornés de citations, plaisent par l'agrément du style : nul élargissement des aspects choisis ; nulle ambitieuse synthèse de son œuvre ; nul regard vers d'autres célébrités, pour assigner à Gœthe un rang dans le palmarès des gloires. Une série d'agréables tableaux le font parler et agir en artiste de sa vie.

Sans vous extasier sur des particularités de son enfance, transformées depuis en mots ronflants, en incidents prophétiques, vous le montrez avec moins de fantaisie, d'après le témoignage de sa mère, « porté à la colère plus qu'aux larmes ». Il n'en versa aucune, à la mort de son jeune frère, et ne dissimula point son agacement du deuil de sa famille. Cette *sublime* indifférence l'éloignera de son foyer, à la naissance de chacun de ses enfants, et lors du trépas de sa femme, elle le maintiendra dans une placidité qu'il estimait propice à son inspiration.

Vous ne cachez pas qu'il fut, dès l'adolescence, orgueilleusement dominateur, se consolant de n'être pas toujours le premier par cette formule adroite, que retiendront des collégiens malchanceux : « Il a plu à mon éminent professeur de couronner mon devoir par la dixième place. »

Dans le cadre bourgeois qui l'étouffait, Gœthe eut vite ce que Bossuet appelle « une curiosité indocile ». De « grossiers garnements, habitués à l'infamie », éteignirent en lui la fraîcheur d'âme et la foi, au point qu'il se vantera de mêler vilainement la prière à son libertinage. Mais vous louez sa merveilleuse facilité à écrire, tout jeune, des vers élégiaques, et vous relevez sa volonté attentive à préserver, dans la solitude, le cours de ses méditations, sa passion de la musique, pour lui inséparable de la poésie, son mépris des salons, sans oublier ses brocards contre le « bavardage politique », qui lui semble le maximum de la stérilité verbale.

Malgré votre sympathie, vous ne voilez ni son

(1) Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *La jeunesse de Schiller.*

avarice croissante, ni son égoïsme, à ce point tyran de sa vie, de ses jugements et de ses relations, qu'il classait hommes et femmes, soigneusement comme ses lettres, selon qu'ils pouvaient lui servir ou lui plaire. Chez ses personnages de Faust, vous discernez des nuances de son tempérament, des allusions à ses mœurs. Marguerite s'excuse-t-elle « de sa main si vilaine, si rude, si sèche », et de la différence de sa condition avec celle du docteur ? Celui-ci, au contraire, exalte-t-il « la main chérie qui étend bien proprement la nappe de la table » ? Ce sont, à vos yeux, réminiscences des compagnies que Gœthe préféra. Mais, à lire vos sentences assez élastiques, et, en face de ses amours ancillaires, à voir votre courtoisie de gentilhomme lui reconnaître seulement « une recherche instinctive de la tendresse sur le plan social inférieur », nul ne pourra, Monsieur, vous inviter à « ... quitter d'un censeur la triste diligence ».

Apostolat religieux et patriotique : éclairer les consciences sur les dangers du nazisme.

Renseigné pas vos séjours en Allemagne, vous abandonnez la sérénité de la littérature pour les ardeurs de la polémique, afin d'instruire et de convaincre des Français trop confiants. Déjà l'on avait apprécié, en vos divers écrits, la fière conscience d'un patriote, qui ne se borne point à regarder, lire, ou entendre, mais qui juge ; l'émoi d'un croyant devant les virulences ou les habiletés d'attaques, conjuguées et perfides, contre sa foi.

Comment, au milieu de tant de paroles, de publications et de faits, seriez-vous resté insensible ? « Je suis Français, je suis chrétien, s'écriait Bossuet... Tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille et ses amis, se réunit dans l'amour de la patrie. » A l'étranger, on le ressent plus vivement encore. Nous allons voir ainsi resplendir, en cette période active de votre existence, la ferveur d'un apostolat religieux et patriotique, qui donne à votre vie une si belle unité morale. Vous n'avez pas, d'ailleurs, cessé de servir, car vos avertissements, si nets, méritent encore l'attention, au seuil de lendemains gros de menaces.

En novembre 1937, après le Congrès tapageur de Nuremberg, vous êtes venu, sur mon invitation, donner au Mans une conférence, développée ensuite dans vos livres *Catholiques d'Allemagne*, *L'Evangile de la force*, et maints articles ou brochures.

Ah ! que vos révélations auraient dû préserver la France d'être dupe ! Vous nous appreniez que la jeunesse allemande, saturée de diplômes, lasse de son inaction, désireuse de parade, vibrait aux aspirations grandioses de son chef, devenu, pour elle, un rédempteur. Que lui importait, dorénavant, d'appartenir au « pays des penseurs et des poètes » ? Sparte a dominé Athènes. On la fanatisait par des formules : « Sois trempée comme l'acier Krupp ! Tu es la flamme, l'incendie ! N'aie d'autre culte que celui de la race et du sang, d'autre morale que la loi du plus fort ! » « Où cette obsession conduira-t-elle la génération présente ? », demandiez-vous. Et de répondre, devant la recrudescence de fièvre, chez les fougueuses sections noires ou brunes : « A la guerre, sport principal de l'homme nouveau. »

En 1937 ! Les notes de nos clairvoyants ambassadeurs exprimaient la même crainte, et, s'il m'est permis de le dire, l'année suivante, rentrant de parler en Pologne et en Hongrie, je manifesta[i] pareille appréhension. Mais l'optimisme offici[el] persévérait et, au dehors, non moins opiniâtre.

Vous avez, Monsieur, poursuivi votre missio[n] d'éclaireur. Votre brochure *Le nazisme peint pa[r] lui-même* abonde de textes qui affirment le mépri[s] du « matériel humain » et prédisent qu' « u[n] immense *Livre noir* sera écrit avec le sang d[e] toutes les nations d'Europe ». Un professeur n['] déclarait-il pas, dès 1932, avec une fatuité sin[-]cère, que « deux Allemands comptent plus qu[e] tous les millions de Polonais » ? Ce n'était poin[t] conviction récente ; deux ans après l'effondre[-]ment d'Iéna, Fichte, superbement redressé, saluai[t] l'Allemagne « la pépinière de l'humanité nou[-]velle ».

Votre enquête établit qu'une impiété, tantô[t] méthodique et sournoise, tantôt ouvertement per[-]sécutrice, animait le nazisme hitlérien. « Il tend, disiez-vous, le poing au Golgotha et à l'Evangile » ; il remplace le crucifix par la croix gammée, qu'i[l] veut arborer sur toutes les flèches, graver dan[s] les esprits et les cœurs ; il expulse les dogmes d[u] péché et de la grâce ; il corrige le *Notre Père* : « Je crois à l'homme allemand, souverain seigneu[r] de toutes choses. » Odieuse parodie de ce *Cred[o]* chrétien, pour lequel ont souffert et sont mort[s] tant de martyrs, qui a suscité, à travers les siècles, des moissons de sacrifices et de vertus, des mer[-]veilles d'éloquence, de poésie et d'art, et soutenu, consolé, dans les camps d'horreur, parmi les tor[-]tures de la police, des milliers d'âmes indomp[-]tées, fières de leur sublime espérance !

Pour le nazisme, plus du fraternel *Aimez-vou[s] les uns les autres !* plus de la divine miséricorde qui a fait naître, à son exemple, la pitié et l[e] dévouement ! Au son des tambours et des fifres, dans le claquement des drapeaux, on exaltera les vertus de force et de dureté.

Ces rodomontades faisaient alors sourire. Hélas ! Vous nous prévenez que « la griserie d[u] triomphe » ne les inspire pas seule.

Avec une implacable logique, une vigueur d[e] périodes ou de phrases courtes, qui rappellen[t] les accents de Courier ou de Veuillot, vous obser[-]vez que « l'Allemagne s'est donnée à son bourrea[u] légalement, quand les urnes étaient libres ».

Il y a quelques mois, dans la revue *Les Etudes*, vous analysiez encore sa responsabilité collective : « L'Allemand moyen, dites-vous, ne se sent pa[s] atteint par l'abjection des monstres. » Sensibl[e] au mal, suivant ses répercussions, « il tien[t] registre des épreuves qu'il endure, mais il a u[n] remarquable détachement pour les souffrances qu'il a fait peser sur autrui ».

Vous observez, du reste, équitablement — et l'o[n] aurait dû considérer davantage ce menaçan[t] préambule, — qu'avant l'afflux des prisonniers e[t] déportés d'Europe dans les sinistres camps, de[s] milliers de victimes allemandes, signalées par de[s] espions ou une délation familiale, furent suppli[-]ciées si atrocement, qu'on chuchotait en Bavière : « Seigneur, gardez-moi silencieux, afin que j[e] n'aille point à Dachau ! »

Vous savez rendre hommage au « front de[s] âmes », qui n'a pas cédé, à ces Allemands intré[-]pides, qui ont aussi maintenu chez eux, parm[i] tant d'embûches et de périls, la sagesse de l[a] mesure, la dignité de la conscience et la fidélit[é] au Christ, et vous souhaitez que ce soit avec de[s] hommes de cette pondération que les vainqueur[s] établissent la sécurité du monde. Dieu daigne vou[s]

exaucer ! Et que vous entendent les rédacteurs du futur traité de paix, auxquels vous citez ces vers d'une fillette de quatorze ans, opposée à la gentillesse de nos petites Françaises :

La bataille ! la bataille !
C'est l'appel des aïeux,
C'est notre serment pour toujours.

et que vous mettez en garde par cette redoutable perspective : « Il y aura un autre Hitler dans cinquante ans, si survit l'esprit dont il sort. »

Le courage et l'activité patriotique du « résistant » durant l'occupation.

Comment, aussi documenté et audacieux, n'eussiez-vous pas, dès l'occupation, attiré la foudre ? Perquisitions minutieuses, destruction de vos livres, visites réitérées de la police dans votre appartement, battues de jour et de nuit à votre poursuite, furent votre récompense. Passé en zone libre, vous dérivez votre chagrin par des cours à l'Université catholique de Lyon ; mais, au début de 1941, vous regagnez Paris, en fraude, pour vous mêler activement à la Résistance.

Vous menez alors une vie errante, chez des amis, en des hôtels, d'autant plus sur le qui-vive que votre glorieuse blessure vous signale, mais secouru par de modestes patriotes. Telle, cette servante, qui, au moment où les sbires surviennent, favorise votre évasion et cache rapidement dans la cave vos papiers compromettants ; tels ces trois ouvriers qui impriment presque gratuitement vos tracts et dont deux ne sont pas revenus de leur déportation.

Car vous répandez, par milliers d'exemplaires, des pages clandestines, signées H.-B. (Harcourt-Beuvron), les premières, m'a-t-on dit, spécialement adressées à la jeunesse universitaire : *Lettre à la jeunesse, Dignité française, Eclairs dans la nuit, Le sens de la honte, Garder son âme...*, et vous écrivez, avec la même vigueur d'assaut, en plusieurs journaux de la Résistance. Vos appels réconfortent et entretiennent l'optimisme ; ils demandent de ne point perdre l'âme, après avoir perdu la terre ; ils proclament notre cause, celle de la liberté du monde, même de l'idéal chrétien, et ils claironnent une noble consigne : « Gardez ce diamant : un cœur fier ! »

Dans l'un de vos articles, vous décriviez le cadre de la lettre suprême, griffonnée, pour ses parents, par un condamné dans les geôles allemandes tandis que résonne le pas du peloton d'exécution qui arrive. Et voici, Monsieur, que vous en recevrez ainsi de vos fils, que je dois évoquer avant de finir, car ne les jugez-vous pas la meilleure de vos œuvres ? Tous les trois, sur vos traces, ont risqué leur vie pour la France : l'aîné, agent de liaison, grièvement blessé en 1941 quand on le saisit, torturé à Paris, où l'on s'efforce en vain d'arracher ses secrets, séquestré et régulièrement frappé à la figure, deux années durant ; le second, arrêté en 1943 pour distributions de tracts, plongé dans un bain glacé, et maintenu la tête sous l'eau presque jusqu'à l'asphyxie, puis envoyé au lugubre camp de Buchenwald rejoindre son frère ; le troisième, encore collégien à l'heure de la libération de Paris, mais de même vaillance, et qui participe aux dures escarmouches de la Chambre des députés, où périrent, autour de lui, plusieurs de ses jeunes compagnons. Belle émulation de courage prime-sautier, de dévouement total, dont il faut chercher l'élan au foyer domestique.

Votre aîné, le 181e jour de sa captivité, qu'il appelait son « agonie morale », s'attendant à être fusillé, vous adresse de tendres adieux, débordant d'amour filial, de foi chrétienne et de sentiments patriotiques. Ah ! Monsieur, quand un fils de 28 ans, à l'instant, croit-il, de mourir, écrit à son père : « Je vous remercie de l'exemple que vous n'avez cessé de me donner. Comme je voudrais savoir prier comme vous, et avoir mené votre vie ! ». Quel éloge ajouter, qui vous fût plus honorable ?

LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPEREY

Il se serait réjoui de notre choix, le maréchal Franchet d'Esperey, dont l'Académie déplore l'absence à cause de son prestige et aussi de sa régularité à nos séances hebdomadaires, que la difficulté de sa marche, due à un grave accident, rendait méritoire et pour chacun de nous plus précieuse.

Elle ne le retint pas, au début de la dernière guerre, d'offrir ses services à la France : l'éclat de son nom et le souvenir que gardaient de lui ses compagnons d'armes seraient un ralliement.

C'est en mon diocèse, dans les deux châteaux de Bonnétable et de Montdragon, qu'il établit son domicile et ses bureaux. Je l'y rencontrai plusieurs fois, intrépide moralement, et semblable à lui-même, toujours incapable d'indifférence, toujours spontané et bref dans ses jugements, mais victime d'infirmités qu'alourdissaient les épreuves de la patrie. Il ne me cacha point sa surprise et son mécontentement d'une stagnation militaire qui le déroutait. Qu'était devenue sa tactique ? son entrain ? Comme je lui disais avec tristesse : « Ce ne sont plus vos essors ! » il me prit les mains et les serra. Aveu d'un regret intime qu'on n'imitât point ses initiatives, quelquefois enveloppées de bourrasques, et que manquât, ou fût amorti, le fluide d'autorité, par lequel, la tête haute, le verbe clair, il avait imposé à tous sa personne et ses idées, affirmé sa croyance.

N'eut-il pas, ici même, un de ces secrets retours sur soi, quand il proclama sa persuasion que Lyautey, malgré la splendeur de sa vie, n'avait pu donner toute sa mesure ? Quel ressentiment il gardait à ceux qui l'empêchèrent lui-même, non de rendre son rôle plus brillant — il avait assez de gloire pour n'être pas insatiable, — mais de procurer à la France une victoire plus prompte, qui eût diminué la durée des souffrances générales, épargné le sang d'une multitude !

Sa connaissance des armes, sa mémoire, propice aux allusions et aux rapprochements, son indépendance d'opinion, facilitèrent sa large synthèse de notre histoire militaire, où un maître apprécie, avec célérité et vigueur, les qualités et les défauts de ses émules.

Comment ne pas s'attarder dans sa galerie des maréchaux de Napoléon ? Un simple croquis y attire autant qu'un portrait d'apparat. Si Lannes n'obtient que cette ligne condensée : « L'empereur l'avait pris pygmée, et il le perdit géant », Davoust est peint avec une richesse de couleurs où je crois apercevoir quelque arrière-pensée de ressemblance personnelle. « Ce Benjamin des maréchaux, qui n'avait encore exercé aucun commandement — la meilleure preuve, dit-il, que Napoléon se connaissait en hommes, — sera bientôt le plus

solide et le plus dévoué de ses lieutenants, le seul qu'il daignera parfois consulter, le seul aussi capable d'agir sans lui et de remporter des victoires dignes de celles de l'empereur lui-même. »

Que d'applications faciles ! La *nouveauté* et la *jeunesse* du commandement, la *solidité*, que Bossuet vantait en Monsieur le prince... Et Joffre n'a-t-il pas écrit qu'il *consulta* Franchet d'Esperey avant de livrer l'immortelle bataille, et que de son avis dépendit l'ultime décision ? Le 4 septembre 1914, « c'est lui, souligna-t-il devant l'histoire, qui a rendu possible la victoire de la Marne ».

D'autre part, selon l'exemple de Davoust, Franchet n'a-t-il pas *agi* de lui-même et remporté, à sa guise, d'inoubliables triomphes ? N'est-ce pas lui qui a repris Reims, et, après la foudroyante bataille de Dropolie, soumis la Bulgarie, la Turquie et la Hongrie ? Nul n'ignore qu'il se proposait d'entrer à Vienne, pour attaquer ensuite l'Allemagne à revers.

Son esprit acéré l'a conduit à des verdicts qu'il assène, d'une main de fer dégantée, sur les événements et les hommes. Est-il superflu, aujourd'hui, de se souvenir qu'il a critiqué « la paix boiteuse, détestable, cause des années troubles que nous vivons depuis ? « Je n'y suis pour rien, conclut-t-il, j'ai fait ce que j'ai pu. »

A l'encontre de M. d'Haussonville, qui, le soir d'une revue navale, se demandait : « Construire et armer tant de vaisseaux, n'est-ce pas un moyen d'assurer la guerre, au lieu de garantir la paix ? » le maréchal accepte le vieil adage d'une préparation nécessaire, et en prouve le bienfait par des exemples. « Si le Cabinet Méline n'avait pas pris sur lui, dit-il, de commander en silence le canon de 75, la guerre (de 1914) eût été perdue dès les premières batailles ; par contre, si l'artillerie lourde eût été construite à temps, la guerre de tranchées ne se fût pas établie ou ne se fût pas prolongée. »

Aisément, son ironie explose. On devine la flamme de ses yeux moqueurs, quand il écrit : « Le pouvoir militaire fut peut-être parfois un danger ; mais il s'est rencontré des dictateurs civils qui n'ont pas eu de peine à saisir le tour de main. »

Du moins, nous accorde-t-il tous par le souhait que les neuf commandements, pleins de sagesse, qu'au terme de son étude il assigne, « pour l'avant-guerre, à la mémoire et à la volonté des peuples », préviennent les expéditions futures, et mettent fin « à la noble, mais douloureuse, histoire militaire ».

De tels hommes honorent l'Académie et lui permettent avec nombre d'autres d'affronter sans émoi les intempéries chroniques qui l'assaillent. Le jour où un diplomate téméraire se permit d'insinuer à Léon XIII que ce serait bientôt fini de la France, le vieux Pontife, qui nous aimait, se redressa : « Et par qui la remplacerait-on ? » N'en est-il pas ainsi de notre Compagnie ? Il serait banal de répéter que beaucoup de ceux qui, le long de son existence, ne lui ménagèrent pas leurs censures, l'ont trouvée désirable, à mesure qu'ils se sentaient plus dignes de ses suffrages. Mais je pense sincèrement, et le dis avec gratitude, que la phalange de ses candidats grandirait encore, si l'on connaissait la haute joie qu'offrent des rencontres où tant d'affabilité s'unit à tant de distinction. Ce n'est point d'elle que Mme Necker aurait pu dire qu' « elle n'est pas fertile en amitiés ».

Vous y apporterez, Monsieur, pour notre agrément, votre enjouement, votre science du mond[e], votre fidélité à vos convictions, l'ampleur de vot[re] information, la sagacité de votre critique. E[t] puisqu'au fauteuil du maréchal Franchet d'Espere[y] s'assied encore un homme que sa conscience n[e] trouva jamais serf, un lettré qui unit de noble[s] prouesses à des livres de valeur, l'Académie sa[it] que vous l'aiderez, selon la pensée fondatrice d[u] cardinal de Richelieu, à remplir son devoir d[e] maintenir dans le monde, malgré les convoitise[s] ou les oppositions du nombre, de la richesse et d[e] la puissance, le rayonnement et le charme de l[a] langue et de la spiritualité françaises.

— *Jacques Pérard, sous-lieutenant au 2e comman[do] parachutiste.* Prix : 40 francs. Editions Spes, Pari[s].

Jacques Pérard s'évade de France, passe e[n] Afrique, s'engage dans les Forces françaises libre[s] puis au bataillon de choc. Il combat en Franch[e]-Comté, en Alsace, en Allemagne, et trouve une mo[rt] glorieuse en Forêt-Noire. Chrétien social, entraîneu[r] d'hommes, d'une bravoure simple et d'un arde[nt] patriotisme, Jacques Pérard est un exemple. E[n] annexes, quelques écrits de lui reflètent sa foi son esprit de sacrifice.

— *De mon presbytère aux bagnes nazis*, par M. le ch[a]noine PARGUEL. Prix : 80 francs. Editions Spe[s] Paris.

Pour avoir simplement rempli son devoir c[de] Français et de prêtre, le chanoine Parguel, cur[é] fondateur d'une paroisse ouvrière de la banlie[ue] de Montpellier, fut arrêté par la Gestapo, dans s[on] presbytère. Après trente-trois jours de cachot, il f[ut] déporté dans le camp d'extermination de Neue[n]gamme. C'est le récit simple mais émouvant d[es] souffrances et des tortures endurées par ses cam[a]rades déportés, au milieu desquels il a vécu dura[nt] quatorze mois, que l'auteur raconte dans ce livr[e]. Une lettre-préface de S. Exc. Mgr Brunhes, évêq[ue] de Montpellier, présente cet ouvrage.

— *Cahiers de Russie et chrétienté.*

La revue *Russie et chrétienté*, qui paraissa[it] avant la guerre et dont la publication a été inte[r]rompue durant l'occupation, reparaît sous form[e] de cahiers non périodiques aux Editions du Ce[rf], 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, VII[e].

Chaque fascicule de 128 pages grand form[at] 18 × 23 cm. comprendra : un éditorial, d[es] articles sur les problèmes historiques, religieu[x], moraux, sociaux, de la Russie d'hier et d'aujou[r]d'hui ; une documentation abondante et de pr[e]mière main sous forme de notes, textes, documen[ts] et chroniques sur le monde russe, à l'intérie[ur] qu'à l'extérieur des frontières de l'Union sovi[é]tique.

On prévoit chaque année l'édition de deux o[u] trois fascicules. On peut souscrire aux quatre pr[e]miers fascicules. France, 360 francs. Etrange[r] 450 francs.

Le premier fascicule de la revue nous fournit u[n] article de G. Maklakoff sur « L'Eglise orthodoxe le pouvoir civil en U. R. S. S., de 1917 à n[os] jours », et une documentation de première ma[in] sur le Concile orthodoxe de 1945, les messag[es] échangés entre prélats anglicans et orthodoxes, s[ur] le voyage du patriarche Alexis dans le Proch[e] Orient, etc.

Le nouveau statut de l'Action catholique italienne

En moins de vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis le 2 octobre 1923, l'Action catholique a eu en Italie quatre statuts différents. Certes, la nature même de l'Action catholique implique la nécessité d'une continuelle et intelligente adaptation aux problèmes du jour, eux-mêmes dépendants des événements qui se produisent. Mais ces statuts reflètent aussi la situation religieuse en Italie durant un quart de siècle. Le statut du 2 octobre 1923, établi au début de l'ère fasciste, avec sa direction centrale, ses présidents laïques, ses nominations par voie d'élection, vise surtout à unifier, à affermir et à répandre l'Action catholique en Italie. De 1927 à 1932, les mouvements de jeunesse d'Action catholique subissent les attaques du gouvernement fasciste ; en 1927 et 1931, certains doivent disparaître, comme les mouvements des Eclaireurs, des Cercles de jeunesse. Pie XII proteste par l'Encyclique *Non abbiamo bisogno* du 29 juin 1931 (1). Le Saint-Siège et le gouvernement de Mussolini concluent le 2 septembre 1931, un *modus vivendi* : l'Action catholique est essentiellement diocésaine et dépend directement de l'épiscopat, qui en choisira les dirigeants ecclésiastiques et laïques. Etablir des Associations professionnelles et syndicales de métier ne rentre pas dans le programme de l'Action catholique; les Associations de jeunesse doivent s'abstenir de toute activité sportive et se limiter à des buts religieux, éducatifs et récréatifs. Le statut du 30 décembre 1931 codifie pour ainsi dire cette nouvelle situation de l'Action catholique. Cette dernière est placée sous la protection spéciale de Notre-Dame de l'Assomption ; les présidents de l'Action catholique sont tous nommés par l'autorité ecclésiastique : quelques charges sont encore pourvues par voie d'élection du titulaire.

La situation difficile faite par le gouvernement fasciste à l'Action catholique s'aggrava en particulier dans l'été de 1938. Après la mort de Pie XI, un des premiers actes de son successeur était de confier la haute direction de l'Action catholique italienne à une Commission cardinalice dont le secrétaire était un évêque choisi par le Saint-Siège, avec les titres et les fonctions d'Assistant général et de directeur général de l'A. C. Le statut du 6 juin 1940 s'adaptait à la situation du moment : dans les diocèses, c'est l'Office diocésain qui dirige l'Action catholique ; dans les associations, la présidence appartient à l'Assistant général et au président (ou à la présidente) du mouvement ; aucune charge n'est élective. Le Pape spécifiait expressément que ce statut qu'il approuvait ne valait que pour l'Action catholique italienne.

Avec la fin de la guerre et du régime fasciste, une revision de ce dernier statut s'imposait. Une Commission, présidée par S. Em. le cardinal Piazza, patriarche de Venise, et composée de six évêques, fut chargée par le Pape d'élaborer un nouveau statut. Ce dernier, publié le 11 octobre 1946, comprend 113 articles et contient les prescriptions statutaires de chaque Association et il permet seulement des règlements particuliers à chacune. Dans la lettre d'approbation, S. S. Pie XII souligne, au sujet du nouveau statut, son caractère de *vitalité* et d'*équilibre*. Cette *vitalité* se manifeste par la fondation de nouveaux mouvements répondant aux nécessités actuelles, par l'établissement de délégations régionales, par l'agrégation à l'Action catholique d'œuvres catholiques, d'institutions catholiques d'éducation, de propagande, de bienfaisance, d'utilité sociale, etc. La Commission épiscopale de six membres est maintenue, mais comme représentant tout l'épiscopat italien. L'*équilibre* se manifeste d'abord en ce qui concerne la haute direction de l'Action catholique, milice laïque collaborant avec le clergé dans l'apostolat. « Les fonctions exécutives particulières, avec leurs responsabilités, sont confiées à des dirigeants laïques. » Mais en raison de sa nature et de son but (collaboration spéciale directe à l'apostolat hiérarchique), l'Action catholique dépend avant tout du Saint-Siège ; au centre, elle dépend de la Commission épiscopale agissant par son secrétaire, qui est l'Assistant ecclésiastique général ; dans le diocèse, elle dépend de l'évêque, qui exerce sa juridiction et sa surveillance par son délégué, qui fait fonction d'Assistant ecclésiastique diocésain de l'Action catholique. En général, aux laïques est réservée la direction pratique et organisatrice ; aux Assistants, la formation et l'assistance spirituelles et morales. La nomination des présidents nationaux, diocésains et paroissiaux est réservée à l'autorité ecclésiastique ; les autres charges sont électives.

Le nouveau statut recommande avec insistance (art. 3, 111) l'unité entre les diverses Associations comme entre leurs membres, par une efficace collaboration et une amitié chrétienne. Mais il affirme aussi (art. 112) la juste autonomie de chaque organisme ; de plus, l'évêque a le pouvoir d'adapter aux particulières exigences de son diocèse les programmes et les plans de travail transmis par le secrétaire de la Commission épiscopale (art. 37).

Une innovation importante est la façon dont sont composés la Commission centrale de l'Action catholique et les Conseils centraux des Associations nationales ; en plus de la présidence (président, vice-président, secrétaire, trésorier, etc.), il y a des *membres élus*, c'est-à-dire six présidents diocésains de l'Action catholique (deux pour l'Italie du Nord, deux pour l'Italie centrale, deux pour l'Italie méridionale), élus par les présidents diocésains des régions correspondantes (art. 19).

La lettre pontificale d'approbation du nouveau statut (voir ci-après) est de la plus haute importance.

1. Approbation du nouveau statut de l'Action catholique italienne

LETTRE DE S. S. PIE XII au card. Adeodato Piazza, patriarche de Venise (11. 10. 46) (1)

A notre cher fils, le cardinal Adeodato G. Piazza, patriarche de Venise, président de la Commission épiscopale pour la haute direction de l'Action catholique italienne :

MONSIEUR LE CARDINAL,

Nous sommes heureux que l'ouverture très prochaine de la XXe Semaine sociale des catholiques

(1) Cf. *D. C.*, t. XXXVI, col. 67.

(1) Traduit du texte italien (Cf. *Osservatore Romano* du 13. 10. 46), par J. THOMAS-D'HOSTE.

d'Italie, convoquée en ce siège patriarcal, Nous offre l'heureuse occasion de donner Notre approbation au nouveau statut de l'Action catholique italienne, préparé par la Commission épiscopale nommée par Nous à cet effet et excellemment présidée par vous. Et il Nous plaît de signaler qu'un tel statut, s'il est encore susceptible de modifications ultérieures que l'avenir pourra opportunément suggérer, réunit cependant dans une forme synthétique, et fixe dans des normes basées sur l'expérience, une longue tradition de travail, auquel le laïcat catholique italien, de concert avec le clergé, a consacré une immense somme de soins et d'énergie, en exerçant une fonction de plus en plus déterminée dans le champ de l'apostolat ecclésiastique, et en donnant à la société, graduellement oublieuse des principes chrétiens, l'incomparable bienfait de leur illustration moderne dans le domaine de la doctrine et de leur vivante réalisation dans la pratique.

Aussi, en accomplissant l'acte présent, sommes-Nous réconforté à la pensée de pouvoir reconnaître dignement les longs et laborieux efforts de ces catholiques qui, sans autre arme que leur vaillant amour pour le Christ et pour l'Eglise, ont apporté en ces derniers temps une aide puissante à la milice chrétienne, et de couronner de cette manière l'œuvre constante et sage de nos prédécesseurs qui ont toujours montré à l'égard de l'Action catholique une paternelle sollicitude, et ont fait d'elle un fort et fidèle instrument pour la défense de l'Eglise et la diffusion de ses enseignements. Nous caressons, par ailleurs, l'espoir qu'en agissant ainsi nous ouvrons à l'Action catholique, grâce à l'observance des dispositions concordataires qui la concernent, une nouvelle période d'activité féconde : les évêques étant appelés à partager avec Nous la direction de ces groupements croissants de fidèles désireux de perfectionnement spirituel et d'activité sociale ; les dirigeants laïques, judicieusement choisis, se voyant confier à nouveau, sous leur responsabilité, des fonctions pratiques propres ; le clergé se consacrant à une haute mission bien répartie d'assistance spirituelle et morale ; les organes directeurs des différents degrés de toute l'organisation étant perfectionnés ; possibilité d'expansion étant ouverte par la création de nouvelles œuvres et l'adhésion de nouvelles institutions ; l'existence légitime de diverses autres associations catholiques étant affirmée, tandis qu'est promue entre toutes une solidaire collaboration fraternelle, Nous avons l'espoir que sont ainsi établis cet *équilibre* et cette *vitalité* qui doivent être propres aux mouvements nés de la charité du Christ et agissant dans son Eglise et qui, aujourd'hui encore, en démontrent la perpétuelle fécondité.

Mais plus encore que sur la lettre des normes statutaires complexes et délicates, Notre attention se porte sur la signification que prend la sanction pontificale donnée à ces règles, c'est-à-dire la nouvelle reconnaissance et l'encouragement de la collaboration des laïques à l'apostolat hiérarchique, et par là, le conseil et l'invitation adressés à tous les bons catholiques, véritablement conscients des besoins des temps, de donner à la profession de leur foi un esprit agissant et militant. C'est pourquoi, que le clergé voie dans l'Action catholique l'affirmation du besoin, rendu pressant par les conditions de la vie moderne et de la pénurie de prêtres, de créer parmi les catholiques des collaborateurs généreux et l'offre d'une méthode bien éprouvée de procéder à leur format[ion] et à leur organisation ; de leur côté, que [les] laïques voient dans l'Action catholique un stim[u]lant à servir l'Eglise librement, mais avec d[is]cipline, et une haute considération de l'aide q[ue] tout simple fidèle peut apporter à la cause [du] Christ. Nous voudrions, par ailleurs, que le peu[ple] tout entier vienne à considérer l'Action cat[ho]lique, non comme un cercle fermé de personn[es] initiées à des idéals exclusifs, ou comme un in[s]trument de lutte stérile ou de conquête am[bi]tieuse, mais plutôt comme un groupement ami [de] citoyens qui ont fait leur la maternelle intenti[on] de l'Eglise, de racheter tout le monde et [de] garantir à la société l'irremplaçable et indispe[n]sable ferment de la vraie civilisation.

Avec ces exhortations et avec ces vœux, no[us] vous bénissons, Monsieur le cardinal, ainsi que [les] membres de la Commission épiscopale, les Assi[s]tants ecclésiastiques, les dirigeants et les membr[es] de l'Action catholique italienne, et, pour elle, No[us] faisons Nôtre l'invocation du Psalmiste au S[ei]gneur : « *Respice de cælo et vide et visita vite[m] hanc. Et protege eam, quam plantavit dextera tu[a].* Regarde du haut du ciel et vois, et prends soin [de] cette vigne. Et protège la souche que ta dro[ite] avait plantée. » (*Ps.* LXXIX, 15.)

De notre résidence de Castel-Gandolfo, [le] 11 octobre 1946.

PIE XII, Pape.

2. Nominations
aux charges principales de l'Action catholique italienne

S. Exc. Mgr J.-B. Montini, substitut de la Secréta[i]rerie d'Etat, a adressé la lettre ci-après à S. Em. le ca[r]dinal Adeodato Giovanni Piazza, patriarche de Veni[se] et président de la Commission épiscopale pour l'Acti[on] catholique italienne, pour lui communiquer les nomin[a]tions faites par le Pape aux postes dirigeants de l'A[c]tion catholique. Voici la traduction de cette lettre r[e]produite par l'*Osservatore Romano* des 14-15. 10. 46.

Du Vatican, le 12 octobre 1946.

ÉMINENCE RÉVÉRENDISSIME,

J'ai l'honneur de vous communiquer que Sa Sain[]teté a daigné procéder aux nominations des titu[]laires des postes directeurs de l'Action catholiqu[e] italienne, nominations réservées, d'après les nou[]veaux statuts, au Saint-Siège. Sa Sainteté a adopt[é] en général les propositions de la Commission épis[]copale pour la haute direction de cette mêm[e] Action catholique, et elle a limité cette premièr[e] fois, autant que possible, les changements de[s] personnes éminentes et expérimentées auxquelle[s] est présentement confiée la direction de l'organisa[]tion.

Le Saint-Père nomme effectivement :

L'avocat Vittorino Veronese, président généra[l] de l'Action catholique italienne ; Mgr Sergio Pigne[]doli, vice-assistant général de l'Action catholiqu[e] italienne ; le Dr Urbano Cioccetti, vice-présiden[t] général ; Mlle Armida Barelli, vice-présidente générale ; le professeur Luigi Gedda, présiden[t] central de l'Union des hommes d'Action catholique[;] la doctoresse Maria Rimoldi, présidente central[e] de l'Union des femmes d'Action catholique ; [le] professeur Carlo Carretto, président central de l[a] Jeunesse masculine d'Action catholique ; le profes[]seur Carmela Rossi, présidente de la Jeuness[e]

ninine d'Action catholique ; M. Carlo Moro, prélent central des universitaires d'Action catholue ; Mlle Piera Lado, présidente centrale des iversitaires d'Action catholique ; le professeur ov.-Batt. Scaglia, président central du mouveent des diplômés d'Action catholique ; le profesur Bruna Carazzolo, vice-présidente du même ouvement ; M. Corrado Corghi, président central mouvement d'Action catholique, groupant les aîtres ; le professeur Maria Badaloni, vice-prélente du même mouvement.

En même temps, Sa Sainteté nomme conseiller clésiastique de l'Institut catholique des activités ciales et des œuvres qui en dépendent, Mgr Giuppe Borghino qui, en ces dernières années, a rempli avec tant de zèle la fonction de vice-directeur de l'Action catholique.

Restent pour le moment dans l'exercice de leurs charges les assistants ecclésiastiques centraux présentement en fonction dans chacune des Associations nationales.

La Bénédiction apostolique accompagne dirigeants et assistants dans leur travail et appelle sur eux et sur tous ceux qui sont inscrits dans l'Action catholique la protection divine.

Je m'incline en baisant votre pourpre sacrée et avec les sentiments de profonde vénération, je me dis de votre Eminence Révérendissime le très humble, dévoué et obéissant serviteur.

G.-B. MONTINI.

La jeunesse et l'école en Autriche

Lettre pastorale de l'épiscopat autrichien [1]

l'occasion de leur Conférence de Salzbourg, 2. 10. 46, *les évêques autrichiens ont publié lettre suivante :*

L'an dernier, notre patrie a été délivrée d'une pression de plusieurs années ; elle a recouvré liberté. D'abord, c'était une grande joie, qui, ur un temps, ne connaissait pas de bornes, et a se comprend. Mais, à mesure que la situation vient extérieurement normale, apparaît de plus plus l'étendue des ravages que ce temps de alheur a causés dans tous les domaines de la .

Ravages de la guerre dans l'âme des jeunes.

Les enfants et la jeunesse sont l'espoir de venir d'un peuple.

C'est à bon droit que la jeunesse sera toujours première des préoccupations ; elle primera tous autres problèmes, si importants qu'ils soient eux-mêmes. Nous constatons avec une angoisse oissante l'extrême gravité des dommages que années de tyrannie ont causés parmi les unes. La moralité, la notion du devoir, toute la ntalité a reçu des blessures profondes. Dieu et sainte loi ont été, dans bien des cas, arrachés cœur de la jeunesse. Du même coup, l'ordre main s'est effondré. Le respect, l'obéissance vers les parents et le véritable amour filial ont en souvent disparu.

Beaucoup d'enfants n'ont plus guère connu de chrétienne et religieuse dans leurs familles. Mais, d'autre part, par suite de leur évacuan, l'an dernier et cette année, dans des familles aritables, ici même ou à l'étranger, de nomeux enfants des régions sinistrées d'Autriche ont reçus dans de bonnes familles chrétiennes, où n a remédié à leur détresse physique. De plus, y ont fait l'expérience de la vie familiale chrétienne qui leur était totalement inconnue : prière en commun, vie conforme à la loi de Dieu, respect du père et de la mère, tout cela ils l'ont vu là-bas d'une manière vivante. Nos enfants y ont reçu d'innombrables bienfaits du corps et de l'âme. Nous, évêques, nous en exprimons notre profonde gratitude. Puisse Dieu récompenser ces braves gens dans leurs propres enfants et dans leurs familles pour tout le bien qu'ils ont fait à nos enfants en détresse !

La famille, condition de relèvement.

Après avoir remercié ces bonnes familles chrétiennes, qu'il nous soit permis de constater que nos enfants et notre peuple ne se rétabliront et ne seront sauvés que si l'esprit chrétien reprend son influence partout et surtout dans nos familles.

C'est à la famille, à ses droits et à ses devoirs qu'il faudra à l'avenir consacrer toute l'attention. La famille a été fondée par Dieu au paradis terrestre ; il l'a basée sur le mariage institué par lui.

Or, selon la volonté du Créateur, c'est la fécondité de la famille qui doit donner la vie aux hommes. Les parents ont le devoir naturel de prendre soin, de toutes les manières, de la vie de leurs enfants et de les préparer sérieusement à leur avenir.

Personne, avant les parents, n'a de droit ni de devoir envers les enfants. La famille, avec ses droits, prime tout autre société humaine et il n'est permis à personne de l'écarter.

Quand une société, fût-ce l'Etat, société nationale et naturelle, la principale des sociétés terrestres, retire aux parents leurs droits et leurs devoirs, ou refuse de les leur accorder, elle pèche non seulement contre le droit des parents, mais contre la nation tout entière. L'expérience nous a montré suffisamment la déchéance générale qu'on provoque en enlevant de force les enfants au sein de la famille. Bien-être temporel, sérieux de la préparation à la vie, santé, moralité, vie religieuse, tout cela a été gravement lésé. Les résultats des années passées montrent où mène la restriction tyrannique des droits des parents.

(1) Traduction et sous-titres de *la D. C.*, d'après le te publié par l'Agence *Kipa* (Fribourg, Suisse), le 11. 46.

Les droits de la famille en matière d'éducation.

Les parents tiennent donc de la nature le droit et le devoir d'éduquer les enfants et de les former à la vie. C'est Dieu qui le leur a accordé. Ce droit doit rester intact ; il faut laisser aux parents la liberté d'accomplir le devoir sacré de leur conscience. Il faut que les parents chrétiens exigent le droit de donner à leurs enfants une éducation et une formation chrétiennes.

Certes, l'Etat a le droit de formuler certaines exigences en ce qui concerne la formation et l'éducation des enfants. Il peut exiger qu'on donne aux enfants une bonne formation civique, de manière à faire d'eux des citoyens capables. L'Eglise lui reconnaît d'ailleurs ce droit. Dans son Encyclique du 31 décembre 1929, sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, Notre Saint-Père le Pape Pie XI a énuméré les droits de l'Etat et les a déclarés fondés.

Mais l'Etat n'est pas autorisé à retirer aux parents leur droit naturel, d'origine divine, ou d'en entraver l'exercice. Les droits des parents priment ceux de l'Etat. L'Etat ne peut pas contraindre les parents à envoyer contrairement à leurs convictions leurs enfants dans une école qui ne donne pas à ceux-ci ce à quoi ils peuvent prétendre de plein droit vu leurs croyances religieuses. Où mène la suppression des droits des parents par les prétentions totalitaires de l'Etat ? Le passé nous l'a montré. Il faut que l'Etat respecte les droits de la famille. Tout monopole de l'éducation, tout monopole scolaire est donc illégitime et injuste, parce qu'il aboutit à obliger physiquement et moralement les parents à envoyer leurs enfants dans les écoles officielles, contrairement à leur conscience et à leur volonté légitime.

L'école.

De même que le Saint-Père et les évêques de tous les pays, nous, évêques d'Autriche, nous élevons notre voix dans la question capitale de l'école.

Nous saluons la liberté démocratique générale qui a apporté aux catholiques aussi bien qu'aux autres la fin de la tyrannie. C'est le retour du libre développement de la personnalité, la fin de de l'oppresison de l'individu et de son intégration dans une masse uniforme, sans volonté et sans droits. En possession de la liberté tant désirée, nous réclamons le respect des droits des parents. Les parents ont le droit d'exiger pour leurs enfants les écoles qui correspondent à leurs croyances. Les parents catholiques manqueraient gravement à leurs devoirs sacrés, s'ils ne réclamaient pas pour leurs enfants une école conforme en tous points à leur propre esprit, une école, par conséquent, qui soit animée de l'esprit religieux, de la foi, de piété et de fidélité aux saints commandements de Dieu.

Des parents catholiques ne peuvent se dire satisfaits tant que l'école ne garantit pas l'éducation catholique de leurs enfants.

Voici le minimum que doivent exiger l'Eglise et les parents catholiques : qu'aucune mesure ne lèse la foi chrétienne ; que les maîtres, dans aucune des matières enseignées, n'abusent de leurs fonctions dans un esprit antichrétien ; que l'enseignement religieux soit obligatoire dans les écoles de toute catégorie ; qu'on supprime lès obstacles à l'exercice du ministère pastoral ; que, sans [...] soit question d'imposer des exercices religieu[x] [...] professeur de religion ait le droit d'inst[ruire] les élèves dans leurs devoirs religieux et de [les] exhorter à les accomplir ; que le cadre exté[rieur] (croix et prière à l'école) s'accorde avec [la] croyance de la majorité des élèves ; que [...] à qui revient le droit d'éduquer les enfants so[ient] consultés et aient voix décisive dans la questio[n de] savoir si l'on continuera à donner, pendant q[uel]ques années encore, l'éducation religieuse [...] mineurs au delà de 14 ans.

De plus, l'Eglise revendique le droit de fo[nder] des écoles privées catholiques et demande [...] reconnaissance officielle. Comme les écoles ca[tho]liques dégagent l'Etat d'un grand nombre de devoirs et de charges, celui-ci devra contrib[uer] à leur entretien en proportion du nombre [...] élèves.

Chers parents catholiques, prenez clairem[ent] conscience de vos droits et de vos devoirs, [en] vue d'assurer l'éducation religieuse de la [jeu]nesse des écoles. Vos évêques vous le deman[dent] et vous y exhortent. Soutenez vos évêques qu[and] ils prennent publiquement la défense de vos dr[oits] et des intérêts spirituels de vos enfants.

2. *Les mouvements de jeunesse*

A l'occasion de la même Conférence (Salzb[ourg] 2. 10. 46), *l'épiscopat autrichien a donné les di[rec]tives suivantes, relatives à l'organisation [des] mouvements de jeunesse* (1) :

1. L'Eglise est responsable du ministère [des] âmes parmi les jeunes. Mais pour être à mêm[e de] faire d'eux des chrétiens vivants et conscients [de] leurs responsabilités, l'Eglise ne doit pas se c[on]tenter à leur égard du strict ministère pasto[ral] elle doit, dans le mesure du possible, péné[trer] de christianisme la vie des jeunes tout enti[ère]. Dans ce but, elle organise des groupements [de] jeunesse, qui fonctionnent d'après la méthode [des] mouvements de jeunesse.

2. Seul l'organisme dit *Jeunesse catholique,* [qui] dépend directement des évêques, peut être reco[nnu] comme mouvement confessionnel de jeunesse [au] sens strict. Cet organisme ne constitue pas [une] organisation autonome, au sens de la loi sur [les] Associations, mais il s'intègre dans la com[mu]nauté vivante de l'Eglise même : paroi[sse,] doyenné, diocèse. Pour souligner ce caractère[, il] portera officiellement, considéré dans son [en]semble, le nom de *Jeunesse caholique.* To[utes] autres dénominations en usage jusqu'ici dans [les] divers diocèses sont supprimées. Une centr[ale,] l'*Œuvre de la Jeunesse catholique d'Autriche,* s[era] chargée de la direction sur le plan national [et] jouira de la capacité juridique.

3. L'activité de la *Jeunesse catholique* embra[sse] toute la vie des jeunes, compte tenu des néc[es]sités et des opportunités locales. Sont excep[tés] les sports visant principalement la réalisation [de] performances (*Leistungssport*). On n'exclut d[onc] pas les compétitions sportives à l'intérieur de [la] *Jeunesse catholique.* Le but de toutes ces a[cti]vités est de donner aux jeunes une éducation [...]

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte publié [par] *l'Agence Kipa* (Fribourg,Suisse), le 17. 10. 46.

n fasse des chrétiens majeurs. C'est pourquoi la ormation religieuse et la vie sacramentelle se rouveront toujours au centre de toutes ces acti-ités.

4. Ne pourront être affiliés à la *Jeunesse catho-que* que les groupements ou Associations qui épendent des évêques (par exemple, Congréga-ons de jeunesse, œuvre Kolping) (1). On laisse chaque évêque le soin de décider de l'affiliation u corps des Scouts.

5. Quant aux organisations de jeunesse qui ne épendent pas directement de l'autorité ecclésias-ique, mais dont le programme est orienté dans sens chrétien ou qui, du moins, n'offrent pas e danger pour la vie religieuse et morale de urs membres, bien qu'elles ne puissent pas, en ant qu'organisation, être affiliées à la *Jeunesse atholique,* elles ont cependant leur importance our ceux que, pour une raison quelconque, le ouvement de jeunesse confessionnel ne pourrait tteindre. Leurs adhérents pourront évidemment ire partie de la *Jeunesse catholique* à titre indi-duel.

La *Jeunesse catholique* ne pourra s'engager 'aucune manière avec des organisations de jeu-esse affiliées à des partis politiques ou pour-uivant des buts politiques.

6. Ne fût-ce que pour des raisons d'apostolat, convient de s'entendre avec les chefs respon-ables d'autres organisations. Ce sera d'autant lus facile que celles-ci reconnaissent davantage œuvre de l'Eglise au service des jeunes. Le rêtre pourra donc, s'il y est invité, entrer dans le onseil de surveillance ou le Conseil de jeunesse e ces organisations et y exercer son influence astorale. Mais cette activité ne doit jamais mener l'acceptation d'un poste de dirigeant, de esponsable ou de propagandiste. C'est donc seu-ment dans des questions d'ordre pastoral et édagogique que s'exercera son autorité. De plus, faudra éviter de faire croire que ces organisa-ons de jeunesse remplacent en partie, en vertu 'un accord, et officiellement, les organisations onfessionnelles. Par conséquent, des groupe-ents de *Jeunesse catholique* ne pourront pas s'af-lier en corps à de telles organisations.

7. La *Jeunesse catholique* a une structure dif-érente de celle des autres organisations de jeu-esse. Elle devra s'en souvenir dans son activité son attitude publiques et éviter avant tout de e laisser entraîner dans les disputes de l'actualité olitique. La *Jeunesse catholique* a néanmoins, onformément à la nature de l'Eglise, le droit et devoir, de prendre position dans les problèmes e la vie publique, en particulier de la vie sociale.

8. Comme la *Jeunesse catholique* renonce à pra-quer le sport ayant pour objet principal la réa-sation de performances (*Leistungssport*), les unes désireux de se consacrer à un sport par-culier en dehors des jeux et sports pratiqués ordinaire dans nos Foyers et sur nos terrains eront dirigés sur des organisations de sport et e gymnastique irréprochables au point de vue ligieux et moral et qui sympathisent avec le ouvement de jeunesse confessionnel.

(1) Organisation chrétienne de jeunes ouvriers et arti-ns. La première de ces Associations fut fondée à Elber-ld (Allemagne) en 1846. Elles doivent leur prospérité leur diffusion à Adolf Kolping, qui avait été cordon-er avant de devenir prêtre, et fut un des initiateurs du ouvement. (*N. D. L. R.*)

9. Il va sans dire que tout baptisé appartient à la *Jeunesse catholique* au sens large. Par conséquent, les prêtres ne négligeront pas de les inviter, eux aussi, régulièrement, par exemple à certaines occasions telles que la journée de profession de foi, heures de foi, retraites, journées de foi (1), etc. Puissent-ils, toujours plus nombreux, écouter cet appel. Si l'Eglise crée un mouvement de jeunesse qui lui est propre et indépendant et ne cesse d'y inviter les jeunes, c'est uniquement dans le désir de faire pénétrer ainsi le Christ toujours davantage dans la jeunesse de notre peuple.

✦ ✦ ✦

L'Agence Kipa ajoute le commentaire suivant :

L'ordonnance de l'épiscopat autrichien que nous venons de citer constitue un essai remarquable en vue d'organiser les mouvements de jeunesse catholique non plus en Associations, mais comme une ramification vivante de l'organisation interne de l'Eglise. Il s'agit d'une véritable et complète intégration des mouvements de jeunesse, y compris en partie l'activité sportive, dans l'Eglise en même temps que ces mouvements se libèrent de toute attache avec des organisations politiques.

3. *L'Autriche catholique depuis la guerre*

Sous ce titre, Léopold Rosenmayr publie dans The Tablet, *du* 28. 9. 1946, *une vue d'ensemble qui peut éclairer les textes précédents en les plaçant dans leur contexte. Après avoir retracé les courants intellectuels du passé, l'auteur poursuit :*

Les milieux universitaires.

Il existe en Autriche de très petits groupes de matérialistes dialectiques et de positivistes, qui essayent de se grouper. Néanmoins, ils sont beaucoup moins nombreux que ces intellectuels encore imbus de l'esprit libéral et qui n'arrivent pas à envisager les choses clairement. Beaucoup d'entre eux sont d'accord avec l'idéal chrétien, mais ne s'efforcent pas de le mettre en pratique. Mais la jeune génération de l'Autriche catholique maintient la véracité de la parole dans les écrits et les discours dont on a abusé pendant de longues années. Ils s'unissent autour du Christ et de son Eglise, et essayent de vivre leur idéal : être des laïques apôtres comme les premiers chrétiens. Les gradés et étudiants catholiques se groupent en équipes, sous la direction des aumôniers de l'Université et s'efforcent d'appliquer leurs principes chrétiens dans leur travail et dans la vie de tous les jours.

Un des centres de la vie intellectuelle catholique est l'Académie catholique au *Schottenstift* (2) à Vienne, où des professeurs autrichiens, suisses et français font régulièrement des conférences sur des sujets religieux, culturels, philosophiques et économiques. Les cours d'été traditionnels de Salzbourg (*Hochschulwochen,* Semaines universitaires) ont repris cette année. Une autre série de cours d'été, consacrée à des sujets économiques, a été lancée à Ischl, dans le Salzkammergut.

(1) Manifestations de piété et de formation qu'on pourrait comparer à nos récollections, veillées, etc.
(2) Vieux monastère bénédictin (*N. D. L. R.*).

Dans les paroisses de Vienne, on organise régulièrement des réunions d'universitaires catholiques, au cours desquelles des prêtres ou des laïques font des conférences sur divers sujets culturels ou d'actualité.

Nouveaux périodiques.

L'activité intellectuelle se manifeste également par de nouveaux périodiques. L'hebdomadaire *Die Furche* (*Le Sillon*) traite de la politique, comme de la vie intellectuelle et des arts. Depuis sa parution, voici une année, il s'est acquis une haute réputation, comme le montre son tirage d'à peu près 70 000 exemplaires.

La revue mensuelle *Wort und Wahrheit* (*Parole et vérité*), éditée par les Editions Herder, bien connues, s'occupe surtout de philosophie et de littérature. Ce périodique témoigne de l'universalité catholique, en publiant des études et des poèmes du monde catholique tout entier. On y trouve des articles sur saint Thomas More, le cardinal Newman, Francis Thompson, Charles Péguy, Théodor Haecker, Erich Przywara et beaucoup d'autres, ainsi que des extraits de leurs œuvres. Le groupement des étudiants catholiques lance actuellement une nouvelle publication mensuelle, *Junge Generation* (Jeune génération), qui veut représenter l'esprit très agissant des étudiants catholiques autrichiens.

Le Mouvement de la jeunesse catholique.

Le Mouvement de la *Jeunesse catholique*, qui comprend toute la jeunesse catholique, est né des groupements paroissiaux qui se réunissaient clandestinement sous l'occupation nazie. Au début, ni plan ni organisation systématiques, mais jaillissement spontané. Dès la fin de la guerre, ses milliers de groupements ont pris contact les uns avec les autres et se sont organisés sur le plan diocésain ; leur centre se trouve à Vienne. C'est le Mouvement de jeunesse le plus puissant en Autriche ; ses activités sont multiples : théâtre, camping, sport, sans négliger jamais la participation active à la vie de l'Eglise. Les magnifiques abbayes répandues dans tout le pays constituent des lieux de réunion rêvés. Le Mouvement a sa revue mensuelle à lui : *Der Ruf* (*L'Appel*) ; il est rédigé par les aumôniers en collaboration avec les jeunes eux-mêmes. Publié à Salzbourg, il a un tirage de 65 000 exemplaires, et est répandu dans toute l'Autriche. En outre, il paraît un hebdomadaire, intitulé *Die Wende* (*Le Tournant*), qui est répandu surtout parmi la jeunesse des villes et s'occupe principalement des problèmes que posent la misère et la détresse qui règnent actuellement dans les villes autrichiennes.

Le Mouvement de la *Jeunesse catholique* ne se pose pas en concurrent des mouvements de jeunesse du parti populaire, des partis socialiste ou communiste. Il compte plus d'adhérents que les trois mouvements politiques réunis. Il s'adresse aussi bien des jeunes gens de familles socialistes qu'à ceux de familles qui voteraient pour le parti populaire. Bien que le Mouvement ait à cœur d'étudier et de faire connaître le point de vue catholique en matière sociale et politique, il ne se mêle pas de l'activité politique que les jeunes gens pourraient exercer en faveur de tel ou tel parti.

a pr tique religieuse.

L'intensification de la vie catholique ne se bor pas aux jeunes ; elle se constate de plus en pl dans la population tout entière.

Les fidèles présents aux offices sont plus no breux que jamais, et cela non pas par routi mais parce que leur foi leur en fait un vrai beso

La masse de la population des campagnes toujours restée fidèle à l'Eglise et a résisté à propagande et à la pression nazies. Mais da les villes, la période tranquille et extérieureme paisible, avant la guerre de 1914-1918, avait cau surtout parmi la bourgeoisie, un sentiment de s fisance que la première guerre mondiale n'a p dissipé. Quelques-uns de ces libéraux, des oppo tunistes, et ceux qui étaient trop faibles pour sac fier leur gagne-pain pour leur foi, ont succom à cette pression politique et ont apostasié. Bea coup d'entre eux font maintenant des effo sérieux pour rentrer dans l'Eglise. On ne l réadmet qu'après plusieurs mois d'instruction après un examen sérieux de leur sincérité.

Les catholiques et la vie politique et sociale.

On discute beaucoup en Autriche des relatio entre l'Eglise et le socialisme. Des auteurs cath liques éminents traitent la question dans des livr et des articles. Bien que le parti populaire aut chien ne soit pas un parti catholique, son pr gramme est basé sur les principes chrétiens favorable à la nationalisation de l'indust lourde sous certaines conditions. Les transpor de même que l'industrie des tabacs et les mines sel, sont depuis un siècle propriété de l'Etat gérés par lui.

Bien que le programme économique des soci listes soit beaucoup plus radical, certaines te dances nouvelles se font jour parmi eux. En outr plusieurs d'entre eux semblent avoir abandon leur philosophie matérialiste et être prêts à réconcilier avec les principes chrétiens. L'histoi des relations entre l'Eglise et le socialisme, 1918 à 1938, est trop complexe pour être dév loppée ici. D'une manière générale, on pourra dire que la *Sozial-demokratische Partei* d'avan guerre était marxiste et combattait l'Eglis Comme il n'y a pas de parti catholique (on re contre parmi les membres du parti populaire u variété d'opinions bien plus grande que parmi l anciens *socialistes-chrétiens* : le parti populai comprend tous ceux qui ne sont ni communist ni socialistes), les socialistes ne sont pas ouve tement hostiles à l'Eglise. Avant les dernièr élections le cardinal Innitzer a ordonné à s prêtres de ne prendre part à aucune activité pol tique. En ce qui concerne la question social l'objectif principal de l'Eglise est de faire co naître clairement le point de vue catholique d'expliquer la doctrine de *Quadragesimo Anno* le message de Noël du Pape de 1941, comme l fait une publication récente : *Die Stimme de Kirche zur sozialen Frage* (*La voix de l'Egli sur la question sociale*), éditée chez Herder.

Rétablissement des relations avec l'étranger.

La situation politique en Autriche est encore e pleine évolution ; on constate, d'une part, une act vité intense des partis, et, d'autre part, une ce taine torpeur politique chez un grand nombr

ors de la victoire du parti des petits proprié-
ires, analogue sur certains points au parti popu-
ire, aux élections hongroises, on espérait que la
aditionnelle amitié « danubienne », d'une impor-
nce si vitale, reprendrait entre les deux pays.
a majorité des Autrichiens a vu avec plaisir la
ctoire du M. R. P. en France. Leur souci prin-
pal est de voir une paix véritable, c'est-à-dire
ordre et la loi se rétablir solidement non seule-
ent dans la petite Autriche, mais dans toute la
gion danubienne et même dans toute l'Europe.
Autriche est une nation occidentale par son histoire et ses traditions culturelles ; les catholiques autrichiens désirent sincèrement rétablir des relations avec leurs frères catholiques des autres pays. Des délégués autrichiens ont assisté au Congrès de la Jeunesse catholique en Belgique (1). La Semaine sociale de Strasbourg et le Congrès de *Pax Romana*, à Fribourg (Suisse), ont été également pour les catholiques autrichiens des occasions de reprendre contact avec le monde catholique...

(1) Voir *D. C.*, t. XLIII, col. 747.

Le premier Congrès des dirigeants [d]e la presse missionnaire s'est tenu à Rome (1)

Le premier Congrès des dirigeants de la presse [m]issionnaire vient de se tenir au palais de la Pro[p]agande. Trois journées, les 14, 15 et 16 no[v]embre, avaient été prévues pour la lecture des [ci]nq rapports et les échanges de vues et sem[bl]aient devoir y suffire amplement. Cependant, en [ra]ison des vives et fructueuses discussions que [ch]aque rapport a suscitées, une réunion supplé[m]entaire a eu lieu, le lundi 18, afin de terminer [le]s débats. Le nombre des congressistes a dépassé [le]s prévisions les plus optimistes. Ont assisté, en [ef]fet, à ce Congrès : les représentants de six [a]gences de presse, les délégués de l'Action catho[li]que, de la Fédération des universitaires catho[li]ques et de la Ligue missionnaire des étudiants, [pl]usieurs professeurs de missiologie et les diri[ge]ants de 61 journaux ou revues missionnaires, [do]nt 35 de langue italienne, 9 de langue française, [.] de langue espagnole, et respectivement 2 de [la]ngues anglaise, slovène, hollandaise, allemande, [fl]amande et latine.

De nombreux témoignages de sympathie et [d']encouragement venant des plus hautes sphères [re]ligieuses ont souligné l'importance que l'Eglise [at]tache à la presse missionnaire et l'intérêt qu'elle [lu]i porte. C'est ainsi que le Saint-Père a daigné [ad]resser un télégramme aux congressistes et les [re]cevoir en audience spéciale, le samedi 16 à midi; [S.] Em. le cardinal Fumasoni Biondi, préfet de la [Pr]opagande, a voulu saluer personnellement les [di]rigeants de la presse missionnaire et tirer lui-[m]ême la conclusion des débats, tandis que S. Exc. [M]gr Costantini, secrétaire de la Propagande, se [ten]ait en contact étroit et permanent avec le Con[gr]ès.

[Pr]emière journée : Idéal et conscience missionnaires dans la presse missionnaire.

Malgré la pluie diluvienne (14 cm. d'eau en [qu]elques heures) les congressistes sont venus [no]mbreux, plus d'une centaine. La première [sé]ance est présidée par le R. P. Pie de Mondreganès, O. M. C., professeur à l'Institut de missiologie. Après quelques mots de bienvenue, adressés par Mgr Beretta, secrétaire international de l'Union missionnaire du clergé, le R. P. Ambruzzi, S. J., parle de *L'idéal missionnaire et la conscience missionnaire dans la presse missionnaire.* La presse missionnaire, affirme le rapporteur, n'est pas une presse de piété ou de dévotion. Sa fin spécifique est :

1° De présenter l'idéal missionnaire dans toute sa grandeur et dans toute sa beauté, en faisant connaître de façon concrète l'activité de l'Eglise dans les Missions, sans jamais perdre cependant le sens de la catholicité, c'est-à-dire en présentant toujours les activités particulières dans le cadre général de l'apostolat ;

2° De faire connaître l'ambiance missionnaire en donnant aux lecteurs une idée juste des pays de Mission et des peuples évangélisés et cela avec esprit de compréhension et de sympathie ;

3° D'inspirer l'amour des Missions, partie intégrante et essentielle de la vie chrétienne ;

4° De recueillir des secours pour les œuvres missionnaires, but éminemment pratique et nécessaire, qui ne doit pas être néanmoins considéré comme fin ultime et principale.

En conclusion le R. P. Ambruzzi exprime le vœu que la presse missionnaire donne à tous ses lecteurs le sens de la fraternité dans le Christ, le sens aussi de l'universalité de l'Eglise et s'efforce de pénétrer dans tous les milieux et plus spécialement dans tous les milieux intellectuels.

Le deuxième relation fut faite par le R. P. Perbal, O. M. I., vice-président de l'Institut de missiologie, qui présenta le *Panorama de la presse missionnaire.* Pour plus de clarté, il divise la presse missionnaire en périodiques à caractère scientifique, revues de vulgarisation et bulletins particuliers d'Instituts missionnaires, citant des titres pour chaque catégorie.

1° Les périodiques scientifiques ont, sans aucun doute, contribué au progrès des sciences missionnaires et mis en lumière la situation des Missions, mais, trop souvent, on y trouve un ton doctoral déplaisant, une certaine intolérance dans les polémiques, des critiques non fondées à

[(]1) L'Agence *Fides*, dont nous reproduisons intégralement [le] texte ci-dessus, a rendu compte de cet important [co]ngrès dans son numéro 790 du 23. 11. 46.

l'adresse des missionnaires, des directives d'action que ces périodiques n'ont pas autorité pour donner ;

2° Les revues de vulgarisation ont l'incontestable mérite de faire mieux connaître à la masse l'apostolat missionnaire, mais on doit leur reprocher fréquemment un manque d'exactitude tenant au fait que leurs rédacteurs ne sont pas de véritables spécialistes des questions missionnaires.

3° Quant aux innombrables bulletins missionnaires, sans leur dénier certaines qualités, ils ont le tort d'être souvent trop superficiels, d'entretenir chez leurs lecteurs un faux sentimentalisme, de manquer de compréhension et de vraie sympathie pour les peuples évangélisés, ce qui blesse ces derniers, et de viser plus au rendement financier qu'à la formation missionnaire des masses chrétiennes.

Contre ces défauts, certains bulletins missionnaires ont réagi ; puisse leur nombre aller grandissant.

Deuxième journée :
Presse des œuvres pontificales missionnaires et Presse des Instituts missionnaires.

Le Rme Père Abbé de Saint-André-lez-Bruges, Dom Théodore Nève, puis S. Exc. Mgr Clabaut, O. M. I., assurent la présidence de cette deuxième session.

Mgr Signora secrétaire général de l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre prend le premier la parole, sur le thème suivant : *La presse missionnaire des œuvres pontificales et la presse missionnaire des Instituts missionnaires.*

1° Presse officielle et presse non officielle, déclare-t-il, doivent absolument collaborer pour former une conscience missionnaire, hélas ! insuffisante jusqu'ici, dans le clergé et chez les fidèles. Comment ? En publiant régulièrement et en commentant fréquemment les documents pontificaux et les décisions de la Propagande. La connaissance et la méditation de ces documents est un grave devoir de conscience pour tous ceux qui traitent de questions missionnaires ;

2° Les œuvres pontificales ont le sens de l'universalité ; elles s'intéressent à tous les Instituts et soutiennent toutes leurs initiatives, dans la mesure de leurs moyens. C'est pour toute l'armée missionnaire que travaille l'état-major de la Propagande. La presse missionnaire des divers Instituts ne doit jamais perdre de vue que de la prospérité des œuvres pontificales dépend en grande partie la prospérité de toutes les Missions. Aussi faut-il que tout ce qui concerne la vitalité, l'organisation, les initiatives et les succès des œuvres pontificales missionnaires trouve bon accueil et large hospitalité dans les revues et bulletins de ces Instituts.

3° De son côté, la presse officielle devra se rappeler que les Instituts missionnaires ont des intérêts propres à sauvegarder : recrutement de personnel, collecte d'aumônes, etc. Elle a donc, elle aussi, le devoir de faire connaître, sans omission ni partialité, l'œuvre réalisée par ces Instituts, le devoir encore de parler de leurs initiatives et de signaler leurs publications.

A son tour, Mgr Unzalu, rédacteur de langue espagnole à l'*Agence Fides*, présente un rapport sur : *L'Agence internationale Fides et les autres sources d'information.* Le but poursuivi par les diverses agences de presse m[…]sionnaire est, avant tout, de donner au monde […] sens missionnaire qui lui manque. C'est p[…] cela que l'*Agence Fides* a été créée, en 1[…] par l'œuvre pontificale de la Propagation de […] Foi. L'*Agence Fides* n'est pas, comme certa[…] le croient, une revue ou un journal. C'est […] bureau international qui, par l'intermédiaire […] ses correspondants, recueille dans toutes […] Missions catholiques du monde, les nouvel[…] les articles, les photographies concernant la […] l'activité, les progrès de ces Missions et les […] fuse dans le monde par les moyens de la pre[…] périodique. L'*Agence Fides* est ainsi le t[…] d'union entre les Missions et la presse mondi[…] catholique et non catholique. C'est seulement […] donnant aux lecteurs du monde entier des n[…]velles intéressantes et sûres ; c'est seulement […] créant une connaissance exacte de l'activité m[…]sionnaire, qu'il est possible de provoquer […] réel intérêt en faveur de la grande cause […] Missions. Avant la guerre, l'*Agence Fides* at[…]gnait par ses communiqués hebdomadaires, p[…] de 2 000 journaux et périodiques en 45 pays […] envoyait à la presse plus de 2 000 photograph[…] par mois. Mise en sommeil par les événemen[…] elle retrouve peu à peu son activité d'antan […] mesure que se normalisent les relations p[…]tales avec les Missions.

Mgr Unzalu passe ensuite en revue les aut[…] agences d'information, soit spécifiquement m[…]sionnaires : *Agence Lumen, A. R. O. M.* (*Agence romaine des Oblats de Marie-Imm[…]culée*), *S. I. C. O.* (*Servizio Informazioni d[…] Chiesa Orientale*), *S. C. N. M.* (*Service ca[…]dien de nouvelles missionnaires*) ; soit de car[…]tère plus général : *C. I. P.* (*Centro di Inform[…]zioni pro Deo*), *C. I. C.* (*Centre d'informations […]tholiques*), *A. R. I.* (*Agenzia Romana di Inform[…]zioni*), *N. C. W. C. N. S.* (*National Catho[…] Welfare Conférence, News Service*), puis il don[…] les caractéristiques de chacune d'elle.

Troisième journée :
Ce que doit être une revue missionnaire.

En raison de l'audience pontificale qui d[…] avoir lieu à midi, un seul rapport a été pré[…] pour cette troisième session, celui du R. P. P[…]legrino, S. J., aumônier de la Ligue missionna[…] des étudiants, sur le thème : « Critères fond[…]mentaux pour la rédaction d'une revue missio[…]naire.

Le rapporteur entend se limiter à un seul ty[…] de revue missionnaire, le plus commun d'a[…]leurs : savoir la revue de vulgarisation s'adre[…]sant à un public moyen ou à un cercle d'amis […] de bienfaiteurs d'un Institut missionnaire. Le […] d'une telle revue est de susciter l'intérêt des l[…]teurs et de provoquer ainsi leur générosité en […]veur des œuvres missionnaires en général ou […] tel Institut missionnaire en particulier. Tel est […] cas, entre autres, de *Catolicismo* en Espagne, […] *Catholic Missions* et de *Jesuit Missions* aux Eta[…] Unis, de *Missionnaires de la Compagnie de Jés[…]* en France, de *Grands Lacs* en Belgique et […] France.

De l'étude concrète de ces revues, qui sont par[…] les meilleures du genre, le P. Pellegrino déd[…] quelques principes concernant la substance, le st[…] et la présentation d'une bonne revue de vulga[…]sation.

1° La substance.

Toutes ces revues comportent une série de jets qui peuvent se grouper sous l'une des cinq briques suivantes :

— articles de fond tendant à donner aux lecurs une conscience missionnaire plus vive et plus issante,

— informations diverses sur les activités misonnaires,

— études documentaires sur les pays de mison,

— variétés instructives, plaisantes, émouvantes,

— communications diverses.

— Règles *générales* à suivre :

Les rédacteurs de la revue devront avoir grand in : de donner à ces articles une allure vraiment urnalistique (ce ne sont pas, en effet, des sujets piété), d'équilibrer leurs rubriques, tout en ssant cependant un développement plus considéble à celle des informations, et surtout de ne mais perdre de vue les « possibilités réceptives » leurs lecteurs.

— Règles *particulières.*

L'ARTICLE DE FOND sera écrit de façon sobre et ncrète et on y évitera l'emphase et le pessimisme.

Les INFORMATIONS, qui constituent la partie substielle d'une revue missionnaire, seront accomgnées de brèves statistiques, de tableaux de nthèse, de cartes géographiques concernant et mplétant lesdites informations et seront agréentées de quelque récit plus ou moins circonsncié. Les missionnaires, source première et emplaçable de ces informations, devront donc e spécialement formés et mis au courant de la chnique moderne.

La DOCUMENTATION, c'est-à-dire les études sur géographie, l'histoire, les coutumes, les mœurs, actualités, bref, sur tout ce qui contribue faire connaître l'atmosphère d'un pays, sera ujours en fonction directe de l'apostolat missionire qui doit demeurer l'objet premier de toutes s revues.

2° Le style.

Il sera avant tout journalistique, c'est-à-dire nple, direct, concret, riche de faits vécus plus e de mots sonores et grandiloquents, dénué de ute rhétorique conventionnelle. En un mot, ce ra le « style des Actes des apôtres ».

3° La présentation.

Elle doit être à la fois digne et plaisante, évint et les sujets faits pour exciter facilement la ié et cette profusion de photographies confuses i fleurissaient au début du siècle. Veillons donc rieusement au choix des illustrations ; que rien puisse blesser les légitimes susceptibilités d'une ce ou la dignité d'une nation. Evitons les images oquantes, renonçons aux « photomontages » et x clichés de groupes sans intérêt. Donnons au ntraire la préférence aux beaux « premiers ans » et aux sujets aimables. Que notre proamme se résume en ces mots : clarté, mise en ge lumineuse, présentation agréable et artisue.

Dernière journée :

L'ordre du jour de la presse missionnaire.

Le lundi matin, 18 novembre, dans une ultime ssion hors programme, les congressistes étuèrent et rédigèrent en commun *l'ordre du jour* ivant :

« Les dirigeants de la presse missionnaire, après avoir amplement étudié les principes et les directives qui doivent présider à la diffusion de l'idée missionnaire et avoir constaté l'urgente nécessité d'une collaboration mutuelle entre les divers organes de la presse missionnaire, *expriment le vœu :*

1° Qu'en esprit de soumission aux directives répétées de la Sacrée Congrégation de la propagande, la presse missionnaire use d'une grande prudence dans la publication des nouvelles ayant un caractère politique et exclue toute information ou illustration susceptibles de blesser le sentiment national des peuples évangélisés ;

2° Que soit toujours exposée en un juste relief l'œuvre réalisée par les missionnaires et celle accomplie par les prêtres indigènes dans l'évangélisation de leurs compatriotes ;

3° Que les fidèles soient invités à donner avant tout leur appui spirituel et moral à l'apostolat missionnaire en sorte que la propagande de la presse missionnaire n'ait pas seulement en vue de recueillir des aumônes et des subsides matériels ;

4° Que la presse missionnaire n'oublie jamais que sa fin première est la formation d'une « conscience missionnaire » chez les fidèles et que tous ses efforts doivent tendre à une ample diffusion des informations missionnaires ;

5° Que s'établisse une collaboration intime entre la presse des œuvres pontificales missionnaires et celle des Instituts missionnaires et que, à cet effet, les directions nationales de l'U. M. C. et des œuvres pontificales missionnaires envoient périodiquement à l'*Agence Fides* les nouvelles concernant la vie, l'organisation et les progrès de l'U. M. C. et des œuvres pontificales missionnaires ;

6° Que l'*Agence internationale Fides* — à laquelle les congressistes expriment leur très vive reconnaissance pour l'aide précieuse qu'elle n'a cessé d'apporter à la presse missionnaire — amplifie encore ses services, particulièrement dans le domaine photographique, fournisse à ses abonnés des vues d'ensemble sur les sujets les plus importants, donne en fin de chaque année l'index des matières traitées dans ses communiqués, enfin, publie la traduction des articles les plus intéressants parus dans les revues missionnaires ou, tout au moins, les signale, préparant ainsi la publication d'un *Mission Digest ;*

7° Que la presse missionnaire, celle surtout à caractère scientifique, tende à la plus scrupuleuse exactitude dans ses informations et conserve toujours, dans la forme littéraire et la présentation technique, cette dignité qui est exigée aussi bien par le sujet traité que par les circonstances présentes.

Aussi *proposent-ils :*

1° Que, près le secrétariat international de l'U. M. C., soit constituée une Commission de la presse missionnaire qui réalise pratiquement les vœux du Congrès. Cette Commission sera présidée par le secrétaire de la Congrégation de la propagande et composée de 16 membres.

Seront membres de droit : le secrétaire général de l'U. M. C., les trois secrétaires généraux des œuvres pontificales missionnaires, un représentant de l'Institut missionnaire de la propagande et un de la Faculté de missiologie de l'Université grégorienne, le directeur de l'*Agence Fides* et un représentant de la C. I. P. Les huit autres membres seront choisis par les directions nationales de l'U. M. C. et des œuvres pontificales missionnaires

parmi les dirigeants et les correspondants des revues missionnaires résidant à Rome. En attendant que les services postaux redeviennent normaux, ces huit membres seront nommés, pour une année, par les secrétaires généraux de l'U. M. C. et des œuvres pontificales missionnaires. La Commission comprendra en outre 16 membres non résidant à Rome, choisis par la Commission elle-même, dans les divers pays.

Cette Commission aura, entre autres, pour tâche, de proposer aux dirigeants des périodiques missionnaires des suggestions pratiques pour le lancement de telles campagnes de presse qui s'avé[reraient] nécessaires, — de leur faire connaître, gr[âce] à un service spécial de l'*Agence Fides*, les publi[ca]tions d'ouvrages ayant un caractère missionna[ire] — d'envisager l'édition d'un Annuaire des M[is]sions à l'usage surtout de la presse.

2° Que, dans tous les pays, soit organisé cha[que] année, par la direction nationale de l'U. M. C. [et] des œuvres pontificales missionnaires, un Cong[rès] des dirigeants de la presse catholique en géné[ral] afin de mettre ceux-ci au courant de la situat[ion] des missions. (*Fides*.)

DANS LES MISSION[S]

L'Église aux Indes britanniques

Un article de S. Exc. Mgr Pothacamury

Sous le titre : « Les épreuves de l'Eglise aux Indes », S. Exc. Mgr Thomas Pothacamury, évêque de Bangalore (Etat de Mysore, Inde), publie dans la revue America *du 7. 9. 1946 un article consacré particulièrement à la situation religieuse dans l'Etat de Travancore. Mais l'auteur ne se borne pas à exposer les difficultés de l'Eglise, au premier plan desquelles se trouve la question scolaire ; il fait le bilan religieux de cette contrée, la plus chrétienne de l'Inde, et indique quelques problèmes que l'indépendance future du dominion pose aux chrétiens* (1).

La traduction, les sous-titres et les notes sont de la Documentation Catholique.

Dans l'Etat de Travancore, sur la côte sud-ouest de l'Inde, les événements ont pris une tournure grave. La législation y dresse actuellement à l'Eglise des obstacles comme on n'en a jamais connu depuis l'établissement de la domination britannique dans le pays, ni même avant, sous les empereurs mongols et les rajahs hindous. On vient de publier une série de décrets, qui, malgré leur portée générale et tout en s'appliquant aux fidèles de toutes les religions, affectent particulièrement l'Eglise et les intérêts de la communauté chrétienne. Le dewan de Travancore, dont la fonction correspond à celle de premier ministre dans [les] pays d'Europe, est un autocrate et un dictateu[r;] il ne tolère pas qu'on s'oppose à sa politique [ni] à ses méthodes arbitraires et tyranniques, [ni] qu'on les critique. On poursuit actuellement, a[vec] une énergie persévérante et inflexible, un p[ro]gramme habilement conçu en vue de réduire à l'i[m]puissance l'Eglise et l'ordre social chrétien, [et] cela dans un pays qui est le bastion par excelle[nce] du christianisme aux Indes.

Le christianisme une religion étrangère?

Bien que le christianisme ait été implanté da[ns] le Travancore dès le premier siècle de l'ère ch[ré]tienne, on l'accuse à présent d'être un élém[ent] de destruction et de dénationalisation, une r[eli]gion étrangère aux idéals, aux traditions, a[ux] usages et aux institutions du pays. Et cela, malg[ré] le fait que pendant dix-neuf siècles les chréti[ens] ont vécu en union et en bonne intelligence av[ec] leurs voisins hindous. Pendant tout ce temps, [les] croyances et les observances religieuses des p[re]miers n'ont jamais été une occasion de gêne [ou] de contrariété pour ces derniers, pas plus qu'el[les] ne le sont actuellement. La langue, les usages [et] les costumes des chrétiens ne diffèrent pas [de] ceux de la grande majorité de leurs compatrio[tes] hindous. Il n'y a jamais eu de véritable antag[o]nisme entre chrétiens et Hindous. Ce n'est que [ces] dernières années que les pouvoirs publics [ont] entrepris des efforts systématiques pour ranim[er] l'hindouisme et le réformer en s'inspirant du chr[is]tianisme, dans l'espoir d'affaiblir, sinon d'élimin[er] la puissance et l'influence de la religion chr[é]tienne.

Une tradition solidement et depuis longtem[ps] enracinée atteste d'une manière indubitable l'ex[is]tence, dès le début de notre ère, d'une communau[té] chrétienne au Travancore. Le rapport du rece[n]sement de l'Etat de Travancore (1941) déclare q[ue] l'Eglise du Travancore est « une des plus ancienn[es] du monde », même que partout ailleurs aux Ind[es] et que dans la plupart des pays d'Europe. Pa[r]lant de l'origine du christianisme dans le pays [et] de la situation des convertis, le rapport déclare :

« Le christianisme est venu au Travancore dir[ec]tement du pays de Notre-Seigneur, peu de tem[ps]

---

(1) La revue *Jesuit Missions* (New-York, avril 1946), citée par *The Catholic Mind* de novembre 1946, donne les statistiques suivantes sur le catholicisme aux Indes britanniques.

Population	389 000 000
Catholiques	4 055 000
Prêtres :	
séculiers (indigènes)	2 975
religieux	1 783
Jésuites (total)	1 400
Religieuses :	
indigènes	6 500
étrangères	3 115
Frères	869
Etablissements	13 239
résidences	2 273
chapelles	4 695
séminaires	63
écoles secondaires (garçons)	162
— — (filles)	142
écoles primaires supérieures	435
écoles élémentaires	4 993
hôpitaux	53
orphelinats	277
écoles techniques	146

rès sa crucifixion. La tradition associe à l'intro-ction de la religion chrétienne le nom de saint omas (52-68 après Jésus-Christ), l'un des douze ôtres et champion de l'évangilisation de l'Inde. brouillard épais qui enveloppe les renseigne-nts de la tradition, un fait se détache, incon-table, à savoir que les premières conversions ivent avoir eu pour auteur un homme d'une ande influence spirituelle, une personnalité au yonnement puissant. En effet, plusieurs parmi les uveaux convertis semblent ne pas avoir été gênés r la religion hindoue, mais ont occupé au con-ire des postes élevés et influents dans la société ndoue. L'attitude tolérante des gouvernants acilité le succès de cette entreprise missionnaire premiers temps du christianisme. »(1)

Des statistiques.

Tout en vivant dans l'isolement et sans rela-ns avec leurs coreligionnaires du reste du nde, les chrétiens de l'Inde sont restés inébran-lement fidèles au Christ. On sait peu de chose leur histoire jusqu'à l'arrivée des Partugais au nmencement du XVIe siècle. En 1820, on comp-t 112 158 chrétiens, c'est-à-dire 12,4 pour 100 la population totale, les Hindous étant 83 pour). En 1875, lors du premier recensement ;ulier, les chrétiens de toutes confessions étaient nombre de 469 023. Depuis lors, à chaque ensement, on a pu constater que le nombre de étiens augmentait dans une proportion plus te que celui des fidèles des autres religions. près le recensement de 1941, la population ale du Travancore est de 6 070 018 âmes ; 63 808 sont chrétiens, dont 1 014 054 catholiques. statistiques ecclésiastiques de 1945 donnent ır la population catholique le chiffre de 22 681 ; elle se divise en trois rites : latin, syro-labare, syro-malancare (2). Les chrétiens ment actuellement le tiers de la population, dis qu'en 1901, ils n'en étaient qu'un cinquième.

Le niveau culturel des chrétiens.

.es chrétiens ne constituent pas seulement une iorité considérable, mais se trouvent aussi 'avant-garde de tout progrès. C'est parmi eux le nombre d'illettrés est le plus réduit ; plus deux tiers savent lire et écrire. Dans l'ensei-ement supérieur, dans la vie économique, l'agri-ture, les plantations, le commerce, l'histoire et leurs dispositions pour les finances et les aires, les chrétiens, surtout les syro-catholiques, upent les premiers rangs. Ils ont apporté leur tribution des plus précieuses au progrès et à la spérité du pays. Par leur labeur infatigable, esprit d'initiative, leurs sacrifices pécuniaires sidérables, ils ont édifié une organisation sco-e comprenant tous les degrés d'enseignement. st grâce à leurs efforts patients et persévérants, le Travancore a l'honneur d'être de tous les itoires de l'Inde celui où l'instruction est le s avancée.

) Inutile de faire remarquer que cette citation ne re pas ici à titre d'argument historique ; l'auteur veut igner qu'en d'autres circonstances l'Etat lui-même admet le christianisme est depuis longtemps enraciné dans ays et qu'au début on ne lui objectait pas son origine ngère.

) Trivandrum, la capitale, est le siège d'un archevêque malancare, et d'un évêque latin, suffragant de l'arche-e de Vérapoly. Le métropolitain syromalabare (trois ragants) a sa résidence à Ernakulam, dans l'Etat de nin, voisin du Travancore.

L'hostilité du dewan.

La population chrétienne a toujours été paci-fique, respectueuse des lois, loyale et dévouée envers le pouvoir établi. Mais depuis quelques années règne parmi cette population un mécon-tentement profond et légitime. On lui a imposé certaines mesures vexatoires qui l'entravent dans son développement et dans le libre exercice de sa religion.

Le dewan, Sir C. P. Ramaswamy Iyer, a inau-guré une politique qu'on ne peut qualifier que d'antichrétienne. Au cours d'une interview accordée au directeur de l'*Hindustan Standard,* le 22 dé-cembre 1938, il aurait déclaré : « Le Travancore cesserait d'être un Etat hindou, si on laissait aux chrétiens les mains libres. » Ces propos ont été récemment reproduits dans les journaux catho-liques de l'Inde. Le dewan a fait insérer dans le *Herald* de Calcutta une rectification officielle, d'après laquelle il aurait dit : « Le Travancore étant un Etat hindou, il faut lui conserver ce caractère. » S'il faut maintenir l'hindouisme d'Etat, il s'ensuit qu'il n'y a plus de liberté de conscience ; on empêchera les conversions et on adoptera des mesures de répression à l'égard des chrétiens. Par la suite, le dewan a publié un livre intitulé *Les religions du monde*, imprimé aux presses officielles du Travancore, ouvrage diffa-matoire pour le Christ et la religion chrétienne. Dans un discours prononcé à Trivandrum, en novembre 1944, le dewan a déclaré que lui-même « était un Hindou fermement ancré dans sa foi ». De plus il a fait cette déclaration étonnante qu' « un vrai Hindou est aussi un vrai chrétien et un vrai musulman et qu'en tout état de cause il ne voit aucune hostilité entre sa religion à lui et les dogmes fondamentaux de ces deux con-fessions ». Présidant la première conférence brahmane à Salem, en mars 1946, Sir C. P. Ra-maswamy Iyer s'est demandé s'il « existe bien une civilisation chrétienne et s'il y a quelque pré-cepte ou maxime du Christ qui soit tenu en hon-neur par les nations occidentales ». Il croyait que « le temps était venu où seule la civilisation hin-doue pourrait sauver le monde ».

Les discours, les écrits et l'activité du dewan de Travancore témoignent abondamment de sa poli-tique antichrétienne, qui a fait un tort sérieux aux intérêts religieux, économiques et scolaires de l'importante minorité chrétienne dans cet Etat. Dans le passé, on accordait aux gens des classes peu fortunées, chrétiens ou Hindous, des remises de frais scolaires. On vient maintenant de retirer cette faveur aux chrétiens ; mais si l'élève chrétien retourne à l'hindouisme, le privilège lui est rendu par le fait même. La Mission hindoue de Kerala (Malabar), qui a pour but de « reconvertir » des chrétiens à l'hindouisme, jouit du patronage et de l'encouragement officiels. « S'ils ont une religion qui convertit, a déclaré le dewan dans un discours public, notre réaction consistera à devenir une religion qui reconvertit... Si eux recourent à des conversions de masse, les Hindous organiseront, il le faut, des conversions de masse sur la même base. »

Mesures vexatoires.

Le nouvel impôt agricole sur le revenu et les taxes sur certains produits agricoles se révèlent en réalité comme un lourd fardeau pour les plan-teurs et agriculteurs chrétiens, qui payent la plus grande part des contributions rentrant dans cette

catégorie. Beaucoup de chrétiens, propriétaires de terrains primitivement incultes ou couverts de forêts, qui, après des années de travail dur et ingrat, ont réussi à les transformer en terres fertiles et productives, ont été dépossédés de leurs champs en vertu d'un ensemble de lois nouvelles connues sous le nom d'ordonnances Cardamon amendées. On a interdit l'entrée au Travancore du *Malabar Mail*, quotidien catholique en malayâla, publié à Ernakulam, dans l'Etat de Cochin, et du *Herald* de Calcutta, à cause de leur critique contre la politique du dewan. Les réunions et processions ont été interdites.

La question scolaire.

En août 1945, le gouvernement prit une mesure plus vexatoire encore que les précédentes, il décida de nationaliser les écoles primaires dans l'intention d'introduire l'instruction obligatoire pour tous. Dans un discours devant le Parlement, le 10 janvier 1944, le dewan déclara : « Je tiens à déclarer sans équivoque que l'Etat, quoi qu'il arrive, n'a pas l'intention d'agir d'après des principes totalitaires ; nous ne désirons aucunement contrôler ou régenter les écoles primaires... Nous ne voulons pas que cette mesure mine l'autorité des directeurs ou fasse disparaître leurs écoles. Nous ne voulons pas ôter aux directions leur initiative ou leur liberté d'action, pas plus que nous n'avons l'intention de traiter les écoles privées comme des écoles gouvernementales. » Néanmoins, à peine dix-huit mois plus tard, le même dewan, qui venait de rejeter le totalitarisme d'Etat en matière d'enseignement, annonça que le gouvernement avait décidé d'organiser un enseignement d'Etat, libre, *obligatoire* et général.

Alors une tempête de protestations s'éleva contre cette nouvelle politique, qui signifiait tout simplement l'élimination de l'enseignement religieux et la suppresion des écoles libres. Comme la liberté et la vie même du christianime dans le pays étaient en cause, l'épiscopat, le clergé et les laïques lancèrent un mouvement énergique pour revendiquer les droits des parents en matière d'éducation. L'évêque adressa à ses fidèles une lettre pastorale dans laquelle il protestait contre l'enseignement athée et la menace de suppression des écoles chrétiennes. Le gouvernement qualifia la lettre pastorale de « subversive et séditieuse » ; il invita l'évêque à la rétracter et à faire des excuses dans les quinze jours après réception de la notification. L'évêque écrivit une réponse pleine de dignité et refusa de rétracter un écrit où il n'avait fait que remplir les devoirs de sa charge pastorale.

Il avait naturellement l'appui de toute l'Inde catholique et d'une bonne partie des protestants.

C'est grâce à l'esprit d'initiative, aux efforts infatigables et à la remarquable générosité des communautés chrétiennes que le Travancore a atteint la postition prééminente qu'il occupe actuellement dans le pays au point de vue de l'instruction. En 1943-1944, le Travancore comptait 3 709 écoles primaires, dont 1 040 établissements publics ; sur les 2 669 écoles privées, 89 pour 100 étaient dirigées par les Missions chrétiennes, catholiques pour la plupart. Les écoles subventionnées ne coûtent au gouvernement que 30 pour 100 environ de ce qu'il dépense pour les écoles publiques. Les mesures décrites plus haut causèrent une grande agitation parmi les catholiques de toute l'Inde, ainsi que parmi les fidèles d'autres confessions chrétiennes, et provoquèr des meetings de protestation.

Les trois archevêques métropolitains ayant j diction sur le Travancore, adressèrent, en l propre nom et au nom de neuf évêques catholiq une lettre au dewan, revendiquant la liberté d' seignement, conformément à leurs convictions times et réclamant l'aide de l'Etat pour l'entre de ces écoles. La réponse fut la suivante : « catholiques pourront continuer de diriger et d' ministrer des écoles primaires, et si ces éc remplissent les conditions prescrites par le mi tère de l'Enseignement, elles pourront êtres rec nues », mais les subventions furent refusées.

Le Comité permanent de l'Assemblée des évêq catholiques de l'Inde, réuni en conférence à B galore, en octobre 1945, a examiné les difficu et les épreuves actuelles de l'Eglise, et en pa culier la question scolaire au Travancore. L' semblée publia une déclaration sur les droits f damentaux des parents et de l'Eglise en mati d'éducation. Une des résolutions adoptées étai suivante : « Au cas où un gouvernement récla le droit exclusif de diriger des écoles, nous vrons nous opposer à de telles mesures par t les moyens légaux en notre pouvoir. Et si n ne réussissons pas à obtenir la reconnaissance nos droits et de nos libertés légitimes, tous Ordinaires auront le devoir de maintenir écoles, malgré les lourds sacrifices que cette d sion pourrait entraîner pour la population cat lique. » Au cours de leur réunion du 12 décem 1945, les évêques du Travancore et de Cochin décidé qu' « il faut maintenir intact et invi quoi qu'il en coûte et quelques sacrifices que c puisse demander, l'idéal chrétien, menacé de peu dans le Travancore ».

Le président et le secrétaire du Comité per nent de l'Assemblée ont adressé un appel S. A. le maharajah du Travancore (1), le sollicit « de délivrer de la lourde angoisse qui oppr leurs cœurs les catholiques, convaincus que continuation de leurs écoles est d'une importa vitale pour la conservation de leur foi et de le traditions religieuses », et « de rétablir a la paix et la tranquillité que l'annonce de la n velle politique a gravement troublées ». novembre 1945, Son Altesse transmit la requ au dewan pour qu'il l'examine et prenne une d sion. Après un rappel, le gouvernement env en mars 1946 une réponse, exposant en détail raisons qui l'avaient amené à prendre sur l'entière « responsabilité de l'enseignement maire dans l'Etat et à considérer comme inu que des organismes privés s'occupent d'enseig ment primaire ».

Nouvelles mesures restrictives.

Entre temps, le premier ministre de Gran Bretagne, avait annoncé, le 15 mars 1946, intention de remettre toute l'administration mains des Indiens et de leur accorder le droit se gouverner eux-mêmes (2). Ensuite, arriva Indes la délégation du Cabinet britannique char de l'exécution de ce projet. Quand les Indes tanniques seront parvenues à l'indépendance,

(1) L'Inde comprend, outre des provinces dépend directement du vice-roi, un grand nombre d'Etats i gènes (*Native States*) protégés qui ont conservé le souverains et une indépendance relative.

(2) Déclaration de M. Attlee devant la Chambre Communes, le 15. 3. 1946.

ations présentes entre les Etats indigènes et la ıronne britannique cesseront d'exister, car elles ıappent au contrôle du pouvoir central. Cette ırnure prise par les événements n'a fait que forcer la politique antichrétienne du gouvernent du Travancore. Celui-ci a publié le 6 avril nier encore un avis soumettant à de nouvelles trictions la construction de lieux de culte et ıverture de cimetières. Depuis de longues ıées l'autorisation préalable et écrite du gounement était requise pour l'ouverture de nouıux lieux de culte. Depuis une dizaine d'années viron, on méconnaissait les besoins essentiels de communauté chrétienne dans ce domaine, et cela ıs les prétextes les plus futiles, tels que l'abıce d'un chemin ou d'un sentier publics conduiıt à l'église projetée, le petit nombre de cathoıes, la prétendue possibilité d'un conflit entre catholiques et les membres d'autres confessions étiennes ou les Hindous, la proximité de maiıs d'habitation d'Hindous ou de chrétiens, l'exisce d'une église ou d'un temple dans la même alité, ou le passage d'un cortège religieux sur route proche de l'église. Dans la plupart des l'autorisation de bâtir de nouvelles églises a été usée.

3ien que la nouvelle série de lois relatives aux fices cultuels, aux cimetières et aux crématoires t d'une portée générale, elle vise manifestement chrétiens qui demandent des églises à cause leur nombre croissant. « Aucune autorisation riger un lieu de culte public ne sera accordée, l'ordonnance n° 1, si le terrain est situé moins d'un mille d'un temple, d'une mosquée d'une église existant actuellement et s'il ne it desservir au moins cent familles. » Auparaıt, la distance réglementaire pour obtenir l'auisation de bâtir un nouvel édifice cultuel n'était e d'un demi-mille. Ensuite un autre règlement sorit que « quiconque sollicite l'autorisation riger un édifice cultuel sur un terrain lui apparant, ou d'affecter un endroit quelconque au te public, est supposé avoir cédé ses droits la communauté destinée à en bénéficier ; tout cord qu'il conclurait avec le gouvernement lors l'octroi de l'autorisation sera supposé avoir été ıclu également au nom de ceux qui bénéficient la cession ». C'est là une violation directe droit canonique sur la propriété ecclésiastique une infraction à l'usage établi. La construction caveaux ou de tombeaux à l'intérieur des églises interdite, manifestement pour empêcher que des ques soient enterrés dans une église. On ne peut vrir de cimetière à moins de deux milles de tout ıple, installation de conservation et de distriion d'eau, école ou autre institution publique, à moins qu'il ne soit destiné à subvenir aux oins de cent familles résidant dans la localité. Au début d'avril 1946, un autre avis retirait non lement les subsides, mais aussi la reconnaisce officielle aux écoles subventionnées dans une ion déterminée, qui compte 26 écoles primaires holiques, ainsi que dans deux agglomérations. piscopat du Travancore et du Cochin s'est ni en conférence le 2 mai 1946, et a résolu de tinuer l'enseignement catholique malgré toutes difficultés et tous les obstacles.

Conclusion et programme d'avenir.

Voilà les problèmes auxquels doit faire face glise dans un territoire où le christianisme est fondément enraciné, où la foi a toute la robustesse et toute la vigueur d'une croissance spontanée, où les chrétiens sont au nombre de 2 millions, c'est-à-dire largement un tiers de la population, où neuf évêques résidentiels sur douze et presque tout le clergé sont indiens, et où les chrétiens sont des plus cultivés, influents et à l'avant-garde du progrès dans tous les domaines. Ce que réclament les minorités chrétiennes du Travancore et d'autres parties de l'Inde, ce sont les garanties nécessaires pour la sauvegarde de leurs droits et de leur liberté en matière de religion et d'enseignement. Ils ne veulent pas que leurs droits élémentaires soient méconnus ou supprimés par les éléments de la majorité de la population ou par des dictateurs du type de Sir C. P. Ramaswamy Iyer, dont les « méthodes autocratiques » et la tendance à « supprimer tous ceux qu'il n'approuve pas » sont mentionnées dans le dernier livre du pandit Jahawarlal Nehru, *La découverte de l'Inde.* A l'approche des élections à l'Assemblée constituante, chargée de fixer la Constitution future de l'Inde, les chrétiens, dans tout le pays, désirent ardemment qu'on fasse une déclaration des droits fondamentaux ; celle-ci garantirait la liberté d'exercice, de profession et de propagation de la religion, ainsi que la liberté d'enseignement. On établirait une magistrature indépendante chargée de faire respecter ces droits, qui seraient les mêmes pour tout le pays, comprenant les Indes britanniques et les Etats indigènes.

TEXTES LÉGISLATIFS

Transfert des corps des victimes de la guerre

Loi n° 46-2243 du 16 octobre 1946 relative au transfert à titre gratuit et à la restitution aux familles des corps des anciens combattants et victimes de la guerre (1).

L'Assemblée nationale constituante a adopté,

Le président du gouvernement provisoire de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — Les parents des victimes de la guerre 1939-1945 énumérés ci-après ont droit à la restitution et au transport du corps aux frais de l'Etat :

a) Militaires décédés depuis le 2 septembre 1939 ;
b) Militaires prisonniers de guerre ;
c) Déportés et internés politiques et raciaux ;
d) Victimes de bombardements et de faits de guerre, en dehors de leur résidence habituelle ;
e) Personnes civiles décédées en dehors de leur résidence habituelle, à la suite d'une mesure d'expulsion ou d'éloignement prise par les autorités françaises ou par l'ennemi ;
f) Personnes civiles ayant rallié ou tenté de rallier des forces françaises de résistance, en dehors du territoire métropolitain, et décédées hors de leur résidence habituelle ;
g) Français incorporés de force dans l'armée allemande ;
h) Travailleurs requis par l'ennemi et décédés hors de leur résidence habituelle.

ART. 2. — Peuvent demander le transfert, dans l'ordre de priorité :

1° La conjointe ou le conjoint, non séparé, non divorcé ;
2° Les orphelins ou leur tuteur ;
3° Le père, la mère ou la personne ayant recueilli et élevé le décédé ;
4° Le frère ou la sœur ;
5° Le grand-père ou la grand'mère et, à défaut

(1) Cf. *J. O.*, du 17. 10. 46.

des catégories ci-dessus énumérées, la personne ayant vécu maritalement avec le décédé.

ART. 3. — Les parents qui obtiennent le bénéfice de la présente loi perdent le droit à la sépulture perpétuelle entretenue aux frais de l'Etat, dans les conditions prévues par le décret du 22 février 1940.

ART. 4 .— Les familles qui désirent effectuer le transfert à leurs frais, sans attendre la restitution faite par l'administration, doivent demander l'autorisation au ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.

ART. 5. — Toutes les dépenses nécessitées par la restitution des corps aux familles seront imputées au budget du ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre service des sépultures).

ART. 6. — Un décret rendu sur le rapport du ministre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre déterminera les modalités d'application de la présente loi et fixera la date à partir de laquelle les opérations de transfert pourront commencer.

ART. 7. — Il est ouvert au ministère des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, au titre du budget général (services civils) de l'exercice 1946, en addition aux crédits ouverts par la loi de finances du 31 décembre 1945, un crédit de 20 millions de francs au chapitre CXXXVI (matériel et dépenses diverses) du service central de l'état civil, successions et sépultures militaires.

La présente loi, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale constituante, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 16 octobre 1946.

GEORGES BIDAULT.

Suivent les signatures des ministres des Finances, des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, de l'Intérieur, de la Santé publique et des Travaux publics et des Transports.

— *Fiches pédagogiques. Educateurs. L'enfance délinquante,* textes et témoignages de HÉLÈNE CAMPINCHI, ROBERT CHADEFAUX, JEAN CHAZAL, RENÉ DUVERNE, etc.

Ce numéro spécial de la revue *Educateurs* (31, rue de Fleurus, Paris, VI[e], 60 francs), aborde un ensemble de problèmes (causes, enquêtes, législation, établissement de rééducation), relatifs à la délinquance juvénile. Ces problèmes sont traités par des spécialistes. L'enfance actuelle est plongée dans une civilisation qui n'est pas à sa mesure : les conditions générales de notre vie contemporaine lui sont néfastes. Voilà une des causes sociales et psychologiques de ses fautes. En conséquence, il ne faudrait pas se contenter de solutions particulières, mais envisager aussi des mesures générales pour améliorer les conditions présentes d'éducation et préserver ainsi l'enfance. Tous les éducateurs liront avec intérêt ce recueil d'études et de témoignages sur un sujet d'une importance malheureusement toujours plus grande.

— *La Santa Messa,* par D[r] GIOVANNI BRINKTRINE. — Vol. 15 × 22 cm., 320 pages. 350 lire. Edizioni liturgiche, Via 24 Maggio, 10, Rome.

Traduction italienne des leçons sur la sainte Messe données par le professeur Brinktrine au Séminaire archiépiscopal de Paderborn. Les traducteurs, le R. P. G. Solch, O, P., et Mgr A. Pintonello, ont donné au texte la fraîcheur et la limpidité de la langue italienne. En plus des études historico-liturgiques, l'auteur nous offre l'aspect dogmatique et ascétique des divers éléments, prières ou rites de la Messe qu'il explique d'ailleurs clairement. Riche bibliographie. Les prières ordinaires de la Messe sont reproduites en latin et en italien. Ce travail est l'une des meilleures études sur le sacrifice eucharistique.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIO

OCTOBRE 1946.

JEUDI 31. — Au cours du mois d'octobre eu lieu plusieurs Congrès médicaux : du 3 a la réunion de l'Association des gynécologue obstétriciens de langue française ; du 7 au 1 XLII[e] Congrès de l'Association française de rurgie, ainsi que le XL[e] Congrès de l'Associa française d'urologie ; du 9 au 12, IV[e] Congrès médecins électro-radiologistes de langue franç les 11 et 12 octobre, 21[e] réunion de la Société f çaise d'orthopédie et de traumatologie ; les 1 19, XXIII[e] Congrès français de médecine lé ainsi que les Journées thérapeutiques de Pa du 21 au 23 octobre, le Congrès français d'oto-rh laryngologie, enfin, le 21, s'est ouvert le XXVI[e] grès d'hygiène. Tandis que les Congrès qu'on v d'énumérer ont eu lieu à Paris, s'est clo 5 octobre, à Strasbourg, le XIII[e] Congrès d neuro-ophtalmologie.

— Le Viet-Nam restitue à la France l'Ins Pasteur d'Hanoï.

ETRANGER. — S. Exc. Mgr Enrico Delgado Go évêque d'Alméria, est transféré au siège de P pelune (Espagne), et S. Exc. Mgr Jean He Benet, évêque titulaire d'Alinda, est nommé c juteur avec future succession de S. Exc. Mgr Jo Miralles y Sbert, archevêque de Majorque.

— Des bombes explosent devant l'ambass d'Angleterre, à Rome, faisant une brèche 30 mètres dans la façade de l'immeuble.

— M. Chieffley, président du Conseil austral remanie son cabinet : M. Evatt reste à la tête ministère des Affaires étrangères et dev ministre du Travail.

NOVEMBRE 1946.

VENDREDI 1[er]. — Le général de Gaulle re à la presse une nouvelle déclaration dans laqu après avoir critiqué la Constitution, il dema aux électeurs de donner « leurs suffrages à c qui sont réellement résolus à changer au plus les institutions mauvaises ».

— Alourdi par le givrage, l'avion Paris-Ca blanca s'écrase contre une colline, près de Limo 24 morts.

ETRANGER. — Le prix Nobel de médecine attribué, pour 1946, au professeur améric Hermann-Joseph Muller, de l'Université d'India Agé de 55 ans, le lauréat a professé successivem à l'Université du Texas, en Allemagne, av Hitler ; en Russie, à Edimbourg, puis à nouv aux Etats-Unis. Ses travaux portent notamm sur la génétique. Son ouvrage sur le *Mécanis de l'hérédité mendélienne,* fait autorité dans monde savant.

— En Angleterre, le parti travailliste, act lement au pouvoir, remporte un net succès d des élections municipales portant sur 360 vil Les communistes n'ont qu'un élu sur 300 c didats.

— En l'église-collégiale de Baden-Baden, in nisation solennelle de S. Exc. Mgr Picard de Vacquerie, aumônier général des troupes françai d'occupation en Allemagne.

— M. Gabriel Gonzales Videla, président de République chilienne, forme le nouveau gouv nement. Celui-ci est composé de quatre radica trois libéraux, trois communistes et un technici Le portefeuille des Affaires étrangères est co à M. Raoul Juillet, radical.

— Le général Juin, ancien chef du corps ex ditionnaire français en Italie, inaugure à Nap le cimetière où reposent les corps de nos co patriotes tombés dans la campagne d'Ita LL. EEm. les cardinaux Ascalesi, archevêque Naples, et Tisserant, secrétaire de la Congrégat de l'Eglise orientale, assistent à la cérémonie.

IMANCHE 3. — ETRANGER. — Le Saint-Père
it en audience particulière le général Juin, chef
ât-major général de la Défense nationale.
- En *Grèce*, ayant refusé aux membres de l'op-
ition les trois portefeuilles réclamés par ceux-
M. Tsaldaris forme le nouveau gouvernement
, où seul est représentée la majorité parlemen-
e. Avec la présidence du Conseil, M. Tsaldaris
ent le portefeuille des Affaires étrangères.
- Devant le Parlement assemblé à *Tokio*, dans
Chambre des pairs, l'empereur Hiro-Hito pro-
gue la nouvelle Constitution japonaise.
- Grève générale en *Palestine*, sur l'ordre du
seil national juif, en signe de protestation
tre la politique britannique à l'égard des réfu-
juifs.
UNDI 4. — A Paris, le Congrès national du
merce français examine les mesures à prendre
our la sauvegarde de la fonction commerciale,
jour en jour plus menacée de fonctionnarisation
l'Etat ou les collectivités ».
- En *Indochine*, M. Ho-Chi-Minh forme le nou-
u gouvernement vietnamien, dans lequel il
iendra le portefeuille des Affaires étrangères.
TRANGER. — Le Souverain Pontife rentre au
ican, venant de sa résidence d'été de Castel-
dolfo.
- Les « Quatre » — M. Couve de Murville
plaçant M. Georges Bidault — se réunissent à
v-York afin d'étudier le problème allemand et
orter une solution aux recommandations des
mbres de la Conférence de Paris.
- Conformément aux accords signés à *Batavia*,
14 octobre les autorités hollandaises et indo-
iennes de Java ordonnent de cesser le feu.
- Les Etats-Unis et la Chine signent un pacte
mitié, de commerce et de navigation.
IARDI 5. — Arrêté fixant le maximum des
emnités journalières ou mensuelles en cas de
ladie ou de maternité (*J. O.*, 7. 11. 46).
TRANGER. — Aux *Etats-Unis*, élection d'une nou-
le Chambre des représentants, d'un tiers du
at et de plusieurs gouverneurs. Les républicains,
rtés du pouvoir depuis 1933, remportent une
tante victoire. Le 80e Congrès, qui se réunira
3 janvier prochain, comprendra 244 républicains
190 démocrates à la Chambre des représentants,
51 républicains contre 45 démocrates au Sénat.
ır les postes de gouverneurs d'Etat, on compte
républicains et 23 démocrates.
- Les troubles se multiplient aux *Indes*, notam-
nt dans la province de Bihar, où l'on compte
s de 400 tués. Le mahatma Gandhi annonce qu'il
commencer un nouveau jeûne, en signe de pro-
ation.
- Le gouvernement britannique libère les lea-
s sionistes détenus depuis juin dernier au camp
Latroun, en *Palestine*. Cette mesure semble indi-
r un changement radical de la politique anglaise
'égard du problème palestinien, la libération
leaders étant l'une des conditions formulées
les organisations juives pour participer à la
férence de la Table ronde, à Londres. Certains
enus arabes sont également libérés.
- L'organisation sioniste « Irgoun » revendique
esponsabilité de l'attentat commis le 31 octobre
tre l'ambassade de Grande-Bretagne à Rome.
IERCREDI 6. — L'amiral Thierry d'Argenlieu,
t-commissaire de France en Indochine, est
chevalier de l'Ordre du Bain, pour services
nents rendus à la cause alliée.
- L'Académie des beaux-arts tient sa séance
lique annuelle, au cours de laquelle sont joués
extraits de *la Damnation de Faust*, à l'occasion
centenaire de la création de l'œuvre d'Hector
lioz.
- M. Georges Bidault ouvre, au Quai d'Orsay, la
férence nationale de la presse, à laquelle
nnent part les organisations syndicales de la
fession, patronales et des salariés.

ETRANGER. — L'U. R. S. S. célèbre le 29e anniversaire de la révolution soviétique. Contrairement aux prévisions, le maréchal Staline n'assiste pas aux cérémonies. M. André Idanov, membre du bureau politique du parti, trace le programme de reconstruction pacifique de l'U. R. S. S. et attaque la politique extérieure des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

— Rentrant d'un voyage à *Belgrade*, M. Togliatti, secrétaire général du parti communiste italien, déclare qu'à la suite d'un entretien avec le maréchal Tito, celui-ci s'était déclaré disposé à laisser Trieste à l'Italie, à condition que cette dernière abandonne à la Yougoslavie la ville de Gorizia.

— Invité par l' « Army Council », le général Delattre de Tassigny, inspecteur général de l'armée française, est reçu par le roi George VI d'Angleterre.

JEUDI 7. — Elu au fauteuil d'Abel Bonnard, M Jules Romains est reçu sous la Coupole par M. Georges Duhamel.

— Signature à Paris d'un accord commercial franco-autrichien.

— A *Hanoï*, première réunion de la Commission militaire mixte franco-vietnamienne, instituée conformément aux clauses du *modus vivendi* du 14 septembre.

ETRANGER. — A la suite de plusieurs attentats à la bombe, commis à *Madrid*, la police espagnole arrête différents membres de l'organisation secrète « El Aparato » et s'empare d'un matériel important comprenant notamment des postes émetteurs de radio et des imprimeries.

— A *Sofia*, au cours d'une séance mouvementée, M. Kolarov est élu, par 304 voix sur 378, président de l'Assemblée nationale bulgare.

— A *Rome*, réuni en séance extraordinaire, le Cabinet italien refuse de prendre en considération les propositions du maréchal Tito sur l'échange de Trieste et de Gorizia.

— Le président Truman, à la suite de la victoire des républicains aux élections, assure M. Molotov que la politique des Etats-Unis à l'égard de l'U. R. S. S. ne sera pas modifiée.

VENDREDI 8. — A Lyon, mort, à l'âge de 66 ans, de M. le chanoine Francisque Cimetier, prêtre de Saint-Sulpice, doyen de la Faculté de droit canonique et directeur au Séminaire universitaire.

Le défunt, outre les articles publiés dans plusieurs revues et dictionnaires, prit une large part aux rééditions successives de la *Théologie*, de M. Tanquerey. Ouvrages : *De censuris ecclesiasticis* (1909), *L'exercice public du culte catholique, d'après la législation française* (1911), *Les origines du Séminaire de Mâcon* (1912), *Le Jubilé de 1925*, *Pour étudier le code de droit canonique* (1927, 1° supplément 1931, 2° supplément 1938), *Les sources du droit ecclésiastique* (1930), *L'Eglise annule-t-elle les mariages ?* (1932), *L'étude du droit canonique dans les Universités de l'Etat en France* (1937), *La préparation canonique du mariage* (1941), *Consultation de droit canonique* (2 vol. 1944-1946).

— L'aéroport d'Orly, l'une des principales bases américaines en Europe, est remis aux autorités françaises.

ETRANGER. — Afin de faciliter le ravitaillement de l'Alaska, le *Canada* autorise le transit sur son territoire des convois américains.

— Contrairement aux indications du plébiscite antérieur, les électeurs des îles *Féroé* élisent une majorité prodanoise au Parlement.

— Le maréchal Tchang-Kaï-Chek ordonne la cessation des hostilités contre les communistes chinois.

— *L'Albanie* ne respectant pas les accords bilatéraux conclus avec les Etats-Unis, le gouvernement américain rappelle sa mission diplomatique envoyée à Tirana en mai 1945.

— Une certaine agitation régnant dans les

milieux syndicaux du département industriel d'El-Valle, le président de la République de Colombie décrète l'état de siège dans cette région.

— L'U. R. S. S. s'oppose à l'admission du Portugal, de l'Irlande et de la Transjordanie à l'O. N. U.

SAMEDI 9. — M. le chanoine Léon Duval est nommé évêque de Constantine en remplacement de Mgr Thiénard, décédé. Né à Chênex (Haute-Savoie), le 9 novembre 1903, le nouveau pontife fut ordonné prêtre en 1926, et, en 1942, S. Exc. Mgr Cesbron l'appelait à la direction des œuvres diocésaines et le nommait vicaire général d'Annecy.

— A la suite de violentes critiques émanant de certains milieux politiques, M. Thinh, chef du gouvernement cochinchinois, se donne la mort.

ETRANGER. — *L'Osservatore Romano* annonce la nomination, comme archevêque de Prague, de S. Exc. Mgr Joseph Béran, en remplacement du cardinal Kaspar, décédé en 1941. Né le 29 décembre 1888, docteur en théologie, professeur de théologie pastorale en même temps que recteur au Grand Séminaire de Prague, Mgr Béran fut déporté au camp de Dachau, le 4 septembre 1942.

DIMANCHE 10. — Dans la métropole et les territoires d'outre-mer, élection des représentants à l'Assemblée nationale (*D. C.*, t. XLIII, col. 1335-1358).

ETRANGER. — Le président Truman annonce la suppression du contrôle sur les salaires et les prix aux Etats-Unis, à l'exception du riz et du sucre.

— Des élections municipales ont lieu à Rome, Naples, Palerme, Florence, Gênes et Turin. Elles marquent un succès du bloc socialo-communiste et un progrès des qualunquistes ; à noter une forte proportion d'abstentions atteignant jusqu'à 50 pour 100.

— A *Bournemouth* (Angleterre), clôture des débats de la Conférence internationale des partis socialistes. En raison des élections, la France n'était pas représentée à ces assises.

LUNDI 11. — D'émouvantes cérémonies marquent, à Paris et en province, la commémoration du 28e anniversaire de l'armistice. Dans la clairière de la forêt de Compiègne, MM. Francisque Gay, ministre d'Etat, et Laurent Casanova, ministre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, président la remise en place de la dalle érigée à l'endroit où fut signé l'armistice, le 11 novembre 1918, et qui avait été emmenée par les Allemands en 1940.

ETRANGER. — M. Truman fait appel à la collaboration des républicains pour assurer la continuité de la politique étrangère des Etats-Unis.

— En *Egypte*, Ahmed Aboel Ghaffor pacha, membre du parti libéral constitutionnel, est nommé ministre d'Etat ; Salib Samy pacha, du parti indépendant, se voit confier le ministère du Commerce.

MARDI 12. — En gare de Revigny (Meuse), par suite du brouillard, un train de marchandises tamponne un train de voyageurs à l'arrêt : 35 morts, parmi lesquels de nombreux enfants, et 75 blessés.

ETRANGER. — A *Rome*, mort du cardinal Caccia-Dominioni. Né à Milan, le 7. 11. 1877 ; prêtre le 23. 9. 1899, chanoine puis doyen du Chapitre de Saint-Pierre, il fut garde-robe de Pie X. Le 1er juin 1921, Benoît XV le nommait maître de chambre et protonotaire apostolique. Créé cardinal-diacre le 16. 12. 1935, avec la diaconie de Sainte-Marie *in Domnica*. En sa qualité de premier diacre, le cardinal Caccia-Dominioni eut le privilège d'imposer la tiare à S. S. Pie XII, lors de la cérémonie du couronnement, le 12 mars 1939. Grand-officier de la Légion d'honneur en 1935.

— Le roi George VI inaugure la nouvelle session parlementaire britannique. Sur tout le parcours du cortège royal, des mesures de précau[tion] extraordinaires sont prises par la police, dan[s la] crainte d'attentats de la part des terroristes j[uifs].

— A *Batavia*, après plusieurs semaines de n[égo]ciations, Hollandais et Indonésiens se met[tent] d'accord sur le principe de la Constitution [des] « Etats-Unis d'Indonésie », Fédération appelé[e à] vivre dans le cadre d'une union avec les Pays-[Bas].

— Dans une note adressée au Conseil [des] ministres des Affaires étrangères, l'*Italie* fait sa[voir] qu'elle accepte de négocier directement avec [la] Yougoslavie, en vue du règlement de la ques[tion] de Trieste.

— Tremblement de terre au *Pérou*, où deux vi[lles] sont détruites : plusieurs centaines de morts.

MERCREDI 13. — L'Assemblée nationale v[iet]namienne clôt sa session et décide d'ajourne[r la] date de la promulgation de la nouvelle Const[itu]tion pour éviter de nouvelles élections jug[ées,] pour le moment, « inopportunes ».

ETRANGER. — Dans une nouvelle note rem[ise] à Londres, *Moscou* maintient son opposition à [la] convocation d'une Conférence internationale p[our] étudier la question des Détroits.

— Les évêques des *Etats-Unis*, réunis à W[as]hington pour leur assemblée annuelle, qualifi[ent] « d'outrage à la justice » la condamnation de l'[ar]chevêque de Zagreb, Mgr Stepinac.

— En Grande-Bretagne, conflit dans le parti t[ra]vailliste à la suite du dépôt, par des députés de [la] majorité, d'un amendement demandant au gouv[er]nement de modifier sa politique en vue d'éviter [un] conflit entre le capitalisme américain et l'Un[ion] soviétique.

— Au Palais des Nations, à *Genève*, fin des t[ra]vaux, commencés le 4 novembre, du Comité in[té]rimaire chargé par les nations unies d'établ[ir] une organisation mondiale de la santé. Les dé[lé]gués des 18 nations représentées décident de c[on]sacrer 500 000 dollars aux activités de l'U. N. R. R. A., reprises par l'organisation de la santé.

JEUDI 14. — Le bureau politique du parti co[m]muniste revendique, pour un de ses membr[es,] la présidence du futur gouvernement et deman[de] à la S. F. I. O. de former avec lui « un gouver[ne]ment démocratique, laïque et social à directi[on] communiste ».

— Le colonel Xuan succède à M. Thinh com[me] chef du gouvernement provisoire de Cochinchi[ne].

22 déc. 1946. — N° 980. — Nouvelle série : N° 68

Ce numéro contient :

Le numéro 979 a été tiré à 15 200 exemplaires.
Le directeur : R. Berteaux.
Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.